# BURUNDI

## RAPPORT D'ÉVALUATION TECHNIQUE

## DU PLAN SECTORIEL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

## (PSDEF) 2012-2020

EN VUE DE SON ENDOSSEMENT

AU PARTENARIAT MONDIAL POUR L'ÉDUCATION

PAR LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

Le 10 juillet 2012

Louise Lahaye et Djibi Thiam, consultants

## Table des matières

Résumé exécutif ..... 3

1.0 CONTEXTE ..... 5
1.1 Contexte géographique, démographique, politique et économique ..... 5
1.2 Partenariats, harmonisation de l'aide et alignement ..... 6
1.3 Description succincte du système éducatif ..... 6
1.4 Principales caractéristiques de l'état du système éducatif ..... 7
1.5 Orientations pour l'éducation dans le CSLP ..... 10

2.0 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES À LONG TERME PROPOSÉES POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR ..... 11
2.1 Processus d'élaboration et de consultation ..... 11
2.2 Principales orientations pour le développement de l'enseignement fondamental ..... 11
2.3 Régulation des flux ..... 12
2.4 Récapitulatif des orientations stratégiques du PSDEF pour le fondamental ..... 13
2.5 Principales orientations pour les autres ordres d'enseignement ..... 15
2.6 Cadre des résultats et instruments de pilotage du PSDEF ..... 16
2.7 Responsabilités institutionnelles pour la mise en œuvre, le suivi et le pilotage du PSDEF .. 17
2.8 Aspects moins explicites dans le PSDEF ..... 17

3.0 PLAN D'ACTION TRIENNAL ..... 18
3.1 Description ..... 18
3.2 Cohérence avec la politique et caractère opérationnel ..... 19

4.0 COÛT ET FINANCEMENT DU PLAN SECTORIEL ET DU PLAN D'ACTION TRIENNAL– ESTIMATION DU GAP FINANCIER ..... 19
4.1 Présentation du modèle ..... 19
4.2 Analyse de quelques points spécifiques quant aux hypothèses retenues dans le modèle .. 20
4.3 Comparaison avec le cadre indicatif du Partenariat Mondial pour l'Éducation ..... 21
4.4 Mesures ayant un impact sur les coûts ou qui permettront une meilleure efficacité ..... 22
4.5 Projections des ressources internes mobilisables pour le système éducatif ..... 23
4.6 Estimation des besoins en fonds additionnels ..... 25

5.0 ANALYSE DES CAPACITÉS DE MISE EN ŒUVRE ..... 28
5.1 Les constructions scolaires ..... 28
5.2 La disponibilité d'enseignants qualifiés ..... 28
5.3 La disponibilité des programmes d'étude ..... 29
5.4 Les capacités de gestion ..... 29
5.5 Les mesures visant à lever les contraintes de capacités dans le Plan d'action triennal ..... 30

6.0 CONCLUSION : PRINCIPAUX ATOUTS DU PSDEF ET POINTS DE VIGILANCE ..... 31
6.1 Principaux atouts ..... 31
6.2 Points de vigilance ..... 33

7.0 ANNEXE : Documents consultés et tableaux ..... 34

# Résumé exécutif

Le rapport présente les résultats de l'évaluation externe du Programme sectoriel de développement de l'éducation et de la formation (PSDEF) du Burundi en vue de son endossement par les partenaires techniques et financiers du secteur. Il a été réalisé entre le 7 et le 20 juin 2012 à Bujumbura. Les conclusions sont tirées principalement de l'analyse de la documentation disponible ainsi que des entretiens réalisés au ministère de l'Enseignement de Base, du Secondaire, de l'Enseignement des Métiers, de la Formation professionnelle et de l'Alphabétisation (MEBSEMFPA) et auprès des partenaires techniques et financiers.

Le PSDEF a pour vision d'atteindre l'achèvement universel au primaire et de scolariser une majorité de jeunes jusqu'à ce qu'ils atteignent un âge suffisant pour que leur insertion dans la société. Pour y parvenir, le gouvernement burundais propose une stratégie de développement de son système éducatif qui repose sur :

- la décongestion des écoles et l'accroissement de la fluidité des parcours scolaires par le moyen de la construction de classes, la mise en place d'une politique de réduction des redoublements, la réduction de la double vacation et l'augmentation du volume horaire;
- la réforme du 1er cycle du secondaire et la mise en place d'un 4e cycle fondamental d'une durée de 3 ans qui se concrétiseront par l'abolition de la 10e année; l'assouplissement de la restriction de l'accès à la 7e année; la révision des programmes, des modalités d'organisation et d'évaluation du cycle et la révision du profil des enseignants;
- l'amélioration de la gestion du système et le renforcement des capacités par le moyen principalement de l'accélération de la déconcentration et de l'amélioration de certaines fonctions critiques de gestion telles que la gestion financière et budgétaire, la gestion des ressources humaines, la supervision pédagogique, l'amélioration de l'information statistique et de la planification ainsi que la maîtrise d'ouvrage des constructions;
- l'amélioration de l'équité par le moyen de la réduction des classes à double vacation (source d'iniquité pour les enseignants et les élèves); l'intégration des questions de genre dans les nouveaux curricula; l'appui aux clientèles présentant des besoins particuliers en mettant à contribution les ONG ou autres opérateurs pour le soutien à des opérations pilotes et l'intégration des besoins des handicapés dans les nouvelles constructions.

Les principales conclusions de l'évaluation, dont on retrouve une présentation schématique, dans le tableau 6 (p. 45) sont à l'effet que :

- le PSDEF constitue un plan sectoriel de qualité qui a été élaboré sur la base d'informations diagnostiques pertinentes et complètes. Les stratégies de développement du système éducatif sont cohérentes avec le diagnostic posé et sont soutenables pourvu que le gouvernement maintienne ses engagements en faveur du secteur de l'éducation et que les intentions exprimées en matière de contrôle des flux sur l'enseignement secondaire et supérieur subsistent. L'existence d'un fonds commun des bailleurs en éducation est un atout sur lequel peut compter le gouvernement burundais pour l'appuyer dans la mise en œuvre du PSDEF;

- pour assurer la réussite du PSDEF, il importera d'accorder une attention particulière à la mise en œuvre du programme de constructions scolaires, à la réforme des curricula, à la

formation des enseignants, à l'accès des filles au 4e cycle du fondamental ainsi qu'à toute la fonction de planification, notamment la préparation des plans d'actions annuels. Un programme d'assistance technique et de renforcement des capacités, déjà en cours, contribuera à accroître les capacités d'exécution du ministère. Il sera également important de s'assurer que l'effort pour accroître l'accès au 4e cycle du fondamental ne vienne pas augmenter les effectifs d'élèves par classe ou le nombre de classes en double vacation, risquant ainsi d'entrainer une diminution du niveau d'apprentissage.

## 1.0 CONTEXTE[1]

Ce rapport présente les résultats de l'évaluation externe du Programme sectoriel de développement de l'éducation et de la formation (PSDEF) du Burundi en vue de son endossement par les partenaires techniques et financiers du secteur. Il a été réalisé entre le 7 et le 20 juin 2012 à Bujumbura. Les conclusions sont tirées principalement de l'analyse de la documentation disponible ainsi que des entretiens réalisés au ministère de l'Enseignement de Base, du Secondaire, de l'Enseignement des Métiers, de la Formation professionnelle et de l'Alphabétisation (MEBSEMFPA) et auprès des partenaires techniques et financiers.

### 1.1 Contexte géographique, démographique, politique et économique

Le Burundi est un pays densément peuplé, avec un peu plus de 8 millions d'habitants répartis sur un territoire accidenté d'une superficie de 27 834 km$^2$. 90% de sa population habite en milieu rural. Il figure parmi les pays les plus pauvres du monde, se classant au 166e rang sur 169 selon l'indicateur de développement humain. Avec un niveau de fécondité élevé (6 enfants par femme), le taux annuel d'accroissement de la population est estimé à 2,4% par an pour la période 2010-2020. Le taux d'accroissement pour les 14-16 ans est estimé à 2,8%.

Jusqu'au début des années 1990, le Burundi avait réalisé des progrès dans l'amélioration des conditions de vie de la population. Cependant, à partir de 1993, le pays a connu une guerre civile qui a eu des effets désastreux sur la société burundaise et sur son économie[2]. Depuis les Accords d'Arusha en août 2000 et la mise en place d'institutions démocratiquement élues en 2005, le pays a commencé à sortir de la crise, à renouer avec la croissance et à mobiliser la communauté des donateurs. Le pays s'insère dans les espaces économiques régionaux, notamment la Communauté des États d'Afrique de l'Est, qui lui ouvre de nouvelles opportunités.

Depuis 2005, des avancées ont été constatées. Des élections communales, présidentielles et législatives se sont tenues en 2010. Sur le plan économique et social, le pays a atteint en 2009 le point d'achèvement de l'initiative PPTE. Le PIB s'est accru de 4% en moyenne entre 2006 et 2009. Avec un TBS de 134%, des gains significatifs ont été obtenus en éducation. Le pays demeure cependant fortement dépendant des financements extérieurs qui représentent 57% du budget de l'État en 2011. L'évaluation PEFA 2011 montre que la crédibilité du budget est satisfaisante et que des progrès ont été réalisés depuis 2009 en matière d'exhaustivité et de transparence. On constate cependant des insuffisances dans le reportage des opérations, l'efficacité des contrôles et la vérification externe.

[1] La plupart des valeurs utilisées dans le rapport sont tirées du RESEN 2012 et du modèle de simulation et concernent l'année 2010.

[2] En 2005, les personnes sinistrées représentaient environ 18% de la population totale.

### 1.2 Partenariats, harmonisation de l'aide et alignement

Les principaux partenaires du Burundi dans le secteur de l'éducation sont la Coopération belge, qui agit à titre de chef de file des bailleurs, la Banque mondiale, la France, la Norvège, le PAM, l'UNESCO et l'UNICEF.

Le PME a réalisé en 2011 un exercice de suivi de l'efficacité de l'aide pour le secteur de l'éducation au Burundi. L'exercice a permis d'examiner comment l'aide à l'éducation est allouée et gérée. La synthèse des résultats de l'exercice montre que le Burundi est bien engagé dans le processus de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris. Les apports d'aide sont fortement alignés sur les priorités nationales, ce qui est de bon augure pour la mise en œuvre du PSDEF. Le pays se situe également en bonne position en ce qui a trait à l'utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés et l'utilisation de procédures et de dispositifs communs, ces bons résultats découlent de l'existence d'un fonds commun des bailleurs, le *Fonds Commun de l'Éducation,* fortement aligné sur les procédures nationales[3]. Il convient de mentionner que des avancées ont été faites au cours de la dernière année afin de coordonner les efforts pour préparer les analyses nécessaires à la préparation du PSDEF et pour apporter un soutien coordonné au renforcement des capacités. Le rapport relève que des progrès restent cependant à faire sur la régularité des revues conjointes. Une revue conjointe a été tenue en 2011.

### 1.3 Description succincte du système éducatif

Le système éducatif burundais est géré par deux ministères : le ministère de l'Enseignement de Base et Secondaire, de l'Enseignement des Métiers, de la Formation professionnelle et de l'Alphabétisation (MEBSEMFPA) et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MERS). Il accueille les enfants au primaire à partir de 7 ans.

Il comprend 3 ordres d'enseignement : i) le primaire, d'une durée de 6 ans, ii) le secondaire général et professionnel du premier cycle d'une durée de 4 ans et le secondaire deuxième cycle d'une durée variable de 2 à 4 ans et; iii) le supérieur. L'enseignement préscolaire est assuré principalement dans les structures communautaires. Les activités d'alphabétisation et celles organisées à l'endroit des enfants non scolarisés ou déscolarisés sont en grande partie supportées par des ONG et les confessions religieuses, de même que l'éducation des enfants à besoins spécifiques.

La quasi-totalité des élèves dans le primaire est scolarisée dans les établissements publics. Au premier cycle du secondaire, ils sont scolarisés majoritairement dans les écoles publiques et communales; 8% des effectifs sont scolarisés dans le privé alors qu'au deuxième cycle, la part du privé atteint 10%. Dans l'enseignement technique et professionnel, la part du privé est plus importante: 41% des élèves de l'enseignement technique fréquentent le privé et 74% des élèves qui sont dans l'enseignement des métiers.

[3] Le fonds commun a été mis en place en 2008 par la signature d'une Lettre d'Entente entre le gouvernement burundais et les partenaires du fonds. Celle-ci a été révisée en 2012 avec l'arrivée d'un nouveau donateur, la Norvège.

### 1.4 Principales caractéristiques de l'état du système éducatif

***Un accroissement important de la scolarisation primaire au cours des dernières années***

Au primaire, les effectifs ont doublé entre 2003 et 2009. Le taux d'accroissement moyen annuel s'est élevé à 12 % entre 2004 et 2009, en raison notamment de la suppression des frais scolaires pour le primaire. Entre 2004 et 2010, le TBS est passé de 80% à 134%. Le taux d'accès en 2010 en 1re année du primaire s'élève 132%, indiquant probablement que le système est toujours dans un processus de rattrapage des enfants hors âge (plus de 7 ans) qui n'ont pas pu accéder à l'école à temps.

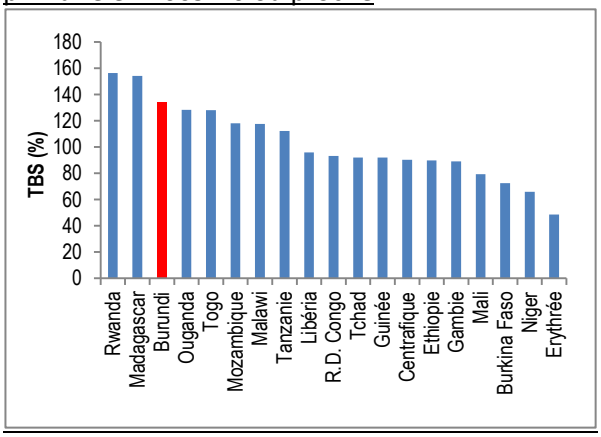
***Une faible transition vers le secondaire***

Dans l'enseignement secondaire général, le taux d'accroissement entre 2003 et 2010 fut en moyenne de 14% par année. Le TBS même s'il s'est accru de près de 18 points au cours de la période demeure cependant faible : 33,3% en 2010 pour le 1er cycle et 14,3% pour le deuxième cycle. Le taux de transition entre le primaire et le secondaire s'élève à 31% en raison notamment de la faible capacité du système à amener les élèves à la fin du cycle primaire et d'un fort contingentement dans l'accès au secondaire dû, entre autres, à un manque d'infrastructures scolaires d'accueil au 1er cycle du secondaire.

L'Enseignement technique et le supérieur connaissent une progression lente. L'enseignement technique est passé de 101 élèves pour 100 000 habitants en 2004 à 246 élèves par habitant en 2010; au supérieur, on est passé de 215 étudiants pour 100 000 habitants en 2003 à 355 en 2010.

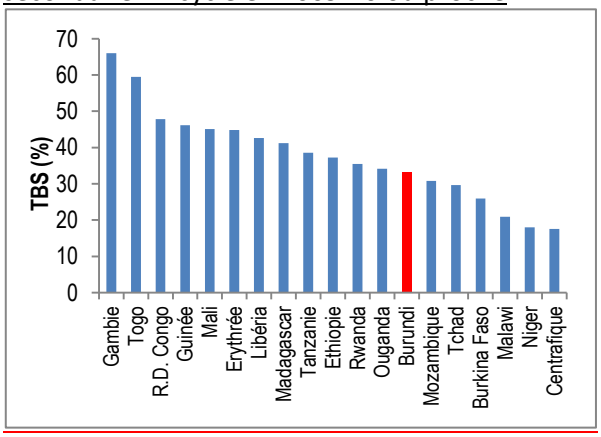
Le graphique qui suit qui permet de montrer que, si le système éducatif burundais réussi avantageusement à scolariser les enfants au primaire, un rattrapage est à faire au secondaire.

Graphique 1 Taux Brut de Scolarisation au primaire en 2009-10 ou proche




Source : Pôle de Dakar (tiré du RESEN 2012)

Graphique 2 : Taux Brut de Scolarisation au secondaire 1er cycle en 2009-10 ou proche




Source : Pôle de Dakar (tiré du RESEN 2012)

***Un taux d'achèvement problématique au primaire***

Si l'accès au primaire montre des résultats positifs, le taux d'achèvement s'avère problématique. En 2010, il s'élevait à 51% au primaire et à 19% au secondaire. Au primaire, ces résultats trouvent leur explication principalement dans :

i) la pratique généralisée du redoublement à toutes les classes : 34% des effectifs de l'enseignement primaire sont des redoublants, 26% au secondaire;

ii) la forte proportion d'écoles à double flux au primaire et l'insuffisance du temps d'apprentissage : 61% des groupes pédagogiques sont soumis au régime de la double vacation, réduisant à moins de 700 heures en moyenne le nombre d'heures d'enseignement par année. Les élèves placés dans des classes à double vacation reçoivent environ 600 heures d'enseignement annuellement. Ceci constitue un facteur important d'iniquité dans le système tant pour les enseignants qui obtiennent des charges d'enseignement variables selon qu'ils enseignent ou non dans des classes en double vacation que pour les élèves qui ne reçoivent pas le même nombre d'heures d'enseignement.

iii) le manque de manuels scolaires : le ratio manuel-élèves est globalement insuffisant : 0,45 manuel de français par élève, 0,44 manuel par élève en kirundi et 0,22 manuel de calcul par élève au primaire[4]. De plus, les manuels sont inégalement répartis entre les écoles.

iv) la faible qualité générale des apprentissages : les scores moyens en français au test PASEC (2008-2009) en français et en kirundi se situent autour de 40%; ils atteignent 45% en mathématiques. L'évaluation des compétences fondamentales en lecture (kirundi) au test EGRA (2011) montre que 40% des élèves peuvent être considérés comme des lecteurs autonomes, c'est-à-dire pouvant lire 20 mots à la minute, à la fin de la 2$^{e}$ année primaire; 40% peuvent être considérés comme des lecteurs partiels. Les évaluations montrent que les filles sont plus nombreuses à maîtriser les compétences attendues en lecture (42,7%) que les garçons (36,7%).

Ces résultats placent le Burundi en bonne position parmi les pays d'Afrique francophone. Il y a cependant une marge importante pour améliorer la qualité des apprentissages, notamment en langue.

Tableau 1 : Résultats aux tests EGRA de 2$^{e}$ année primaire dans quelques pays selon la langue d'enseignement

| **Pays** | **Langue du test** | **Proportion de non-lecteurs** |
|---|---|---|
| Mali | Bamanankan<br>Bomu<br>Fulfuldé<br>Songoi | 83,0%<br>93,4%<br>91,0%<br>84,3% |
| Kenya | English<br>Kiswahili<br>Gikuyu<br>Dholuo | 14,0%<br>18,6%<br>14,8%<br>20,3% |
| Ouganda | Luganda-central region<br>Lango-Lango region | 50,8%<br>81.8% |
| Burundi | Kirundi | 20,4% |

Source : Banque mondiale, Projet PARSEB, Évaluation des compétences fondamentales en lecture, septembre 2011, p.36

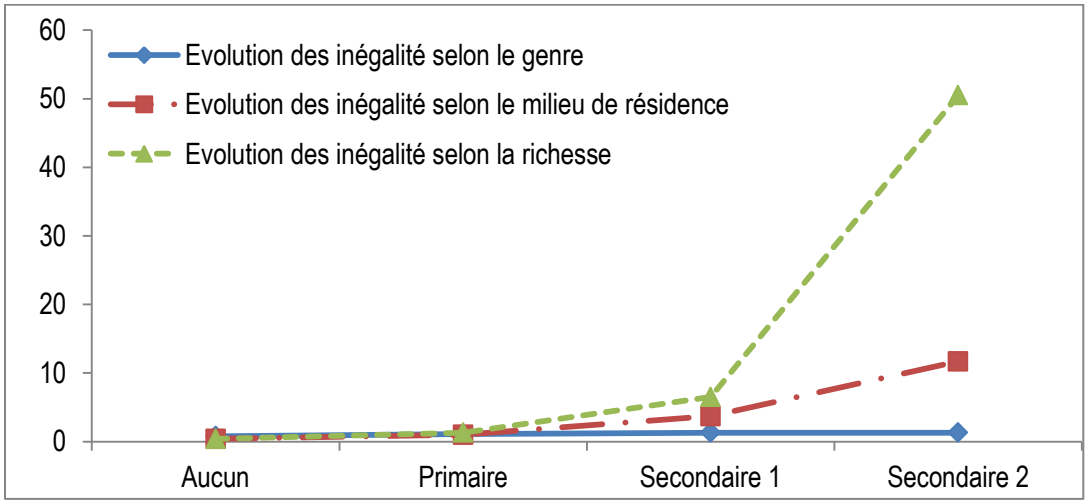
[4] Ce ratio se serait amélioré en 2011, suite à une distribution importante de manuels scolaires.

Les diverses études portant sur l'évaluation des résultats scolaires sont congruentes pour identifier les facteurs qui entravent la réussite scolaire. Les mesures qui permettaient les gains les plus importants sont, notamment : la diminution des redoublements et des effectifs par classe, la disponibilité des manuels scolaires ainsi que l'adoption de certaines pratiques pédagogiques par les enseignants (actions de remédiation, travail avec les pairs) et les équipes-écoles (réunions de l'équipe-école). Enfin, le Burundi a adopté une politique linguistique favorisant le multilinguisme. Actuellement, quatre langues différentes sont enseignées au primaire : le kirundi, le français, le kiswahili et l'anglais. Plusieurs études pointent la nécessité de revoir la répartition horaire de l'enseignement des langues sur l'ensemble du cursus scolaire afin d'assurer une meilleure acquisition des compétences de base.

***Une égalité de la scolarisation des filles au primaire, un retard qui se creuse au secondaire***

L'équité entre les filles et les garçons est pratiquement atteinte au primaire avec un indice de parité de 0,98. L'analyse plus fine des résultats selon le genre montre qu'entre 2004 et 2010, les disparités selon le genre se sont réduites au primaire, mais qu'elles se sont accentuées au secondaire. Cet écart s'observe sur le taux d'accès en 6$^{e}$ année primaire où un écart de 6 points se creuse entre les filles et les garçons et sur l'accès en 1$^{re}$ année secondaire où l'écart atteint près de 12 points. Seulement 25,7% des filles atteignent la 1$^{re}$ année du secondaire. Il y a donc lieu de porter attention aux déperditions scolaires chez les filles. Cependant, la principale cause d'inégalité dans le système repose sur la richesse et celle-ci se manifeste davantage au fur et à mesure qu'on évolue dans le cursus scolaire.

Graphique 3 : Coefficients de représentation relative des différentes catégories sociales aux différents niveaux d'étude




Source : RESEN, juin 2012, p, 127.

***Une gestion peu efficiente des enseignants***

L'affectation des enseignants montre un haut niveau d'aléa : 44% des décisions d'affectation des allocations des enseignants du primaire sont liées à d'autres facteurs que le nombre d'élèves. Dans le

but de réduire les disparités, le Ministère a procédé au cours de l'année 2010 à un redéploiement des enseignants à l'intérieur des provinces qui a permis de redéployer 3024 enseignants sur les 4240 identifiés. Ceci indique que des gains peuvent être faits à cet égard. D'autre part, plusieurs de ces enseignants sont sous-utilisés du fait de la pratique étendue de la double vacation; 53% des enseignants ne seraient pas utilisés pleinement.

***Un faible engouement pour l'enseignement professionnel et technique***

L'enseignement professionnel est peu développé et, surtout, il réussit difficilement à attirer les jeunes en raison, notamment, du manque d'équipement, de matériel et de consommables. Seulement 5063 jeunes fréquentaient les différentes filières de formation professionnelle en 2010.

***Le développement de l'offre d'enseignement privé dans le supérieur***

Les effectifs dans l'enseignement supérieur sont passés de 231 étudiants pour 100 000 habitants en 2005 à 355 en 2010. Cette augmentation est associée à un développement important du privé qui accueille 57% des étudiants.

**Prévalence du VIH/Sida**

Le taux de prévalence du VIH/Sida est estimé à 2,97% en 2009. L'ONUSIDA estime à 150 000 le nombre d'adultes de plus de 15 ans qui vivent avec le virus. Le nombre d'enfants de moins de 17 ans rendus orphelins par le VIH/Sida est estimé à 200 000, soit une proportion de 4,7% de la classe d'âge. Pour le milieu scolaire, on déduit qu'environ 200 enseignants annuellement ne pourraient pas assurer leur service du fait de la maladie.

### 1.5 Orientations pour l'éducation dans le CSLP

Le CSLP II a été lancé en janvier 2012. Sa vision est de mettre le Burundi sur la voie du développement durable, d'accélérer le taux de croissance économique et de réduire de moitié la pauvreté, de 67% à 33%, à l'horizon 2025. En matière d'éducation, la stratégie vise l'accroissement des capacités d'accueil et l'amélioration de la qualité du système éducatif par le passage progressif d'une scolarisation primaire de 6 à 9 ans, la recherche d'équité dans l'allocation des ressources, la régulation des parcours scolaires et la baisse des taux de redoublement. La stratégie vise également l'accroissement de la fréquentation des centres de formation professionnelle et la mise en place au secondaire général et à l'université d'un mécanisme de régulation des flux basé sur des critères d'accès et d'admission fondés sur le mérite, l'équité et les capacités d'accueil.

Le CLSP et le PSDEF ayant été développés durant la même période, on constate une forte cohérence entre les stratégies du CSLP en matière d'éducation et celles du PSDEF.

## 2.0 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES À LONG TERME PROPOSÉES POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR

### 2.1 Processus d'élaboration et de consultation

Le PSDEF a été élaboré entre février et juin 2012. Pour accompagner la réflexion et la décision sur les politiques et les stratégies à retenir, une série d'études préalables ont été réalisées, incluant la préparation d'un RESEN. Ces études ont permis de dégager un diagnostic précis de la situation, des gains à rechercher et des problèmes à résoudre pour réaliser les avancées souhaitées. Elles ont fondé le choix des politiques et des stratégies. On trouvera au tableau 1 l'ensemble des études réalisées en vue de la préparation du PSDEF. Les partenaires techniques et financiers ont appuyé la réalisation de ces études ainsi que la préparation du PSDEF.

Le PSDEF a fait l'objet de consultations auprès: i) de la société civile : deux ateliers ont été organisés, le premier pour la présentation des orientations stratégiques du PSDEF et le second pour la validation de la 1ière version du PSDEF; cet atelier regroupait plus de 25 partenaires de la société civile, incluant les syndicats; ii) des partenaires techniques et financiers, qui ont été consultés au sein du Groupe sectoriel éducation, et iii) du gouvernement qui a été impliqué à travers le Comité de coordination et de suivi qui compte la participation de 8 ministres[5]. Les résultats des consultations indiquent une adhésion globale au plan, même si des résistances sont à prévoir, vu l'ampleur des changements qui seront apportés dans le système (voir tableau 5 en annexe).

### 2.2 Principales orientations pour le développement de l'enseignement fondamental

Le PSDEF est un document remarquablement clair et cohérent dans sa vision, ses orientations et les moyens identifiés pour atteindre les objectifs. Il constitue également une réponse cohérente aux problèmes identifiés. Il compte, au cours des 12 prochaines années, faire des gains substantiels sur le plan de l'achèvement du primaire et de l'accès au 1er cycle du secondaire de façon à ce qu'un plus grand nombre d'élèves puissent poursuivre leurs études jusqu'en 9e année.

Ces gains seront possibles par une réforme de l'enseignement primaire et secondaire qui se caractérise par la fusion du primaire et du 1er cycle du secondaire en un seul bloc de 9 ans, appelé enseignement fondamental. Ceci impliquera la mise en place de plusieurs mesures qui constituent le cœur des orientations stratégiques du PSDEF, notamment :

- la suppression de la 10e année (la 4e année du secondaire). L'unification du primaire et du 1er cycle du secondaire sera accompagnée : i) de la suppression de la 10e année, ii) de la définition d'un nouveau profil de sortie pour le finissant du fondamental afin d'en faire un cycle terminal pour la majorité des enfants et; iii) d'une révision graduelle des curricula;

[5] Huit ministres et le chef de cabinet de la 2e vice-présidence sont impliqués dans le comité de coordination et de suivi. Il s'agit des deux ministres sectoriels de l'Éducation, le ministre des Finances et de la Planification, le ministre de la Fonction publique et du Travail, le ministre de l'Intérieur, le ministre des Relations extérieures et le ministre de l'Industrie et du Commerce.

- l'adaptation du profil des enseignants de la 7e et de la 8e année du cycle fondamental, qui seront recrutés dans les Écoles normales plutôt que dans les Écoles normales supérieures, ainsi que la révision des programmes d'études, qui seront adaptés pour former des enseignants polyvalents aptes à assurer l'enseignement dans ce cycle;
- un effort important de constructions de salles de classe sur tout le fondamental ; il est prévu au cours des trois prochaines années de construire 4 769 salles de classe pour les six premières années du fondamental et 2007 salles de classe au 4e cycle fondamental;
- l'adoption d'une politique de réduction des redoublements pour décongestionner les écoles et fluidifier les parcours scolaires. Il est prévu que le nombre de redoublants passera de 34% en 2010 à 17% en 2015 à 8% en 2020;
- la division par trois du nombre de classes travaillant en double vacation. Les classes à double flux passeront de 57% en 2011 à 41% en 2015 à 10% en 2020 contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité;
- l'amélioration de l'horaire hebdomadaire des classes restant en double vacation.

### 2.3 Régulation des flux

Une attention particulière est portée à la régulation des flux qui se matérialisera par :

- un assouplissement des critères de passage de la 6e année à la 7e année, qui se concrétisera à terme (2020) par l'abolition du concours national;
- un renforcement des exigences pour le passage vers le secondaire (transition entre le fondamental et le secondaire) par la mise en place d'un concours national;
- la régulation des flux vers le supérieur et la mise en place de filières de formation professionnelle courtes de niveau post-secondaire.

Cet ensemble de mesures de régulation des flux vise à donner à chaque enfant la chance d'achever au moins les six années du cycle primaire et d'accéder aux trois années supplémentaires du 4e cycle fondamental ou à la formation aux métiers; le menant ainsi jusqu'à l'âge du travail et de l'insertion sociale ou de la poursuite d'études secondaires.

Les efforts de développement du système éducatif se porteront essentiellement sur le fondamental. Une régulation des flux sévère est prévue au niveau du post-fondamental (secondaire et supérieur).

**Tableau 1 : Prévision de l'évolution des flux des élèves dans le PSDEF**

| | 2010 | 2013 | 2014 | 2015 | 2020 |
|---|---|---|---|---|---|
| Effectifs en 6e année fondamentale | 197 521 | 230 778 | 237 142 | 252 105 | 311 628 |
| Nouveaux entrants en 7e année fondamentale | 79 008 | 119 998 | 133 857 | 151 771 | 257 177 |
| Effectifs en 9e année fondamentale | 44 745 | 61 329 | 70 259 | 242 616 | 258 386 |
| Nouveaux entrants en 1re année secondaire | 26 630 | 31 843 | 32 967 | 33 054 | 61 054 |
| Effectifs en année terminale du secondaire général | 10 962 | 19 136 | 21 225 | 23 811 | 41 153 |
| | | | | | |
| Taux d'achèvement 6e année fondamentale | 51,3 | 66 | 70 | 78 | 94 |
| Taux de transition à la 7e année fondamentale | 40 | 52 | 58 | 64 | 80 |
| Taux brut d'accès en 9e année | 24 | 30 | 42 | 56 | 68 |
| Taux de transition vers le secondaire général | 58 | 49 | 45 | 12 | 19 |
| Taux de transition vers le post-fondamental (incluant le professionnel) | 71 | 56 | 54 | 47 | 27 |

Source : PSDEF (tiré du modèle de simulation)

## 2.4 Récapitulatif des orientations stratégiques du PSDEF pour le fondamental

Le tableau qui suit présente succinctement la vision, les choix de politique éducative en fonction des problèmes relevés ainsi que les principales mesures retenues dans le PSDEF.

**VISION**

- Atteindre l'achèvement universel
- Scolariser une majorité de jeunes jusqu'à ce qu'ils atteignent un âge suffisant pour que leur insertion dans la société puisse profiter à tous.

| PROBLÈMES À RÉSOUDRE | CAUSE IDENTIFIÉE | CHOIX POLITIQUE |
|---|---|---|
| 51% d'achèvement au primaire | <u>Achèvement du primaire</u><br>• Manque de salles de classe<br>• Temps d'enseignement insuffisant<br>• Pratique de la double vacation<br>• Inefficacité dans l'utilisation des enseignants<br>• Pratique excessive des redoublements<br>• Faible qualité générale des apprentissages | • Décongestionner les écoles et fluidifier les parcours scolaires des enfants<br><br>• Réformer le 1er cycle du secondaire de 4 ans en un 4e cycle fondamental de 3 ans et en faire un cycle terminal |
| 33% des élèves accèdent au 1er cycle du secondaire | <u>Transition vers le secondaire</u><br>• Manque d'infrastructures scolaires<br>• Fort contingentement dans l'accès au secondaire par le biais d'un examen de sélection sévère | • Réformer le 1er cycle du secondaire de 4 ans en un 4e cycle fondamental de 3 ans et en faire un cycle terminal |

**PRINCIPALES STRATÉGIES**

<u>Décongestion des écoles et accroissement de la fluidité des parcours scolaires</u>

- Constructions de classe et mise en place d'une politique de réduction des redoublements
- Réduction de la double vacation
- Augmentation du volume horaire

<u>Réforme du 1er cycle du secondaire par la mise en place d'un 4e cycle fondamental d'une durée de 3 ans</u>

- Abolition de la 10e année
- Assouplissement de la restriction de l'accès à la 7e année
- Refonte des finalités, des programmes, des modalités d'organisation et d'évaluation
- Révision du profil des enseignants qui seront désormais issus des Écoles normales

<u>Amélioration de la gestion du système et renforcement des capacités</u>

- Accélération de la déconcentration par :
    - Maîtrise d'ouvrage locale, communautaire ou communale, pour les constructions scolaires
    - Encadrement de proximité à l'échelon communal
    - Redéploiement et meilleure utilisation des enseignants (limitation de la suppléance, augmentation du temps de présence en classe)
- Amélioration de certaines fonctions critiques
    - Gestion financière et budgétaire
    - Gestion des ressources humaines
    - Supervision pédagogique
    - Information statistique et planification
    - Maîtrise d'ouvrage des constructions

<u>Amélioration de l'équité</u>

- Réduction des classes à double vacation (source d'iniquité pour les enseignants et les élèves)
- Intégrations des questions de genre dans les nouveaux curricula
- Appuis aux clientèles présentant des besoins particuliers en mettant à contribution les ONG ou autres opérateurs (soutien à des opérations pilotes)
- Intégration des besoins des handicapés dans les nouvelles constructions

### 2.5 Principales orientations pour les autres ordres d'enseignement

La répartition du financement montre que des arbitrages réels ont été faits entre les sous-secteurs, permettant ainsi d'éviter la dispersion des efforts et le saupoudrage. Une part importante des financements sont alloués à l'enseignement fondamental. Les ressources allouées à la petite enfance et à l'alphabétisation sont modestes, alors que celles consacrées à l'enseignement secondaire et au supérieur demeurent stables reflétant en cela la stratégie du gouvernement par rapport au développement du secteur (voir section 4 ci-après).

***La formation professionnelle***

La formation professionnelle sera orientée principalement vers l'apprentissage des métiers, conformément à la vision de l'école fondamentale 9 ans. Une politique nationale d'enseignement des métiers et de la formation professionnelle sert de référence au développement du secteur. Dans le PSDEF, les principaux axes retenus sont :

- l'augmentation des bénéficiaires de l'enseignement des métiers (équivalent au 4$^{e}$ cycle fondamental) qui passera de 4075 élèves en 2010 à 9700 en 2015 et à 16 764 en 2020 notamment par la création de Centres d'enseignement des métiers;
- le maintien des effectifs de l'enseignement technique (niveau équivalent au secondaire);
- la recherche d'une meilleure adéquation entre les filières de formation et les besoins de l'économie;
- la promotion des partenariats avec le secteur privé;
- la recherche de nouvelles modalités de financement.

***L'enseignement secondaire général***

Le PSDEF prévoit un développement quantitatif modéré du secondaire (cf. tableau 1 ci-dessus). Les efforts seront principalement concentrés sur :

- la suppression des filières pédagogiques des lycées au profit des écoles normales afin de soutenir l'amélioration de la qualité de l'enseignement;
- la révision des programmes et le développement de la formation dans les écoles normales;
- la valorisation des séries scientifiques et technologiques;
- la diminution du nombre d'internats. Le nombre d'élèves accueillis en internat passera de 4% en 2010 à 1% en 2015 et à 0% en 2020.

***L'enseignement supérieur***

Le PSDEF prévoit un développement quantitatif modéré du supérieur (cf. tableau ci-dessus). Les efforts porteront principalement sur :

- la recherche d'une meilleure adéquation de l'offre aux besoins de l'économie par le développement d'une offre de formation technologique post secondaire courte. Cette orientation a déjà connu un début de mise en œuvre par la création au MESRS d'une direction des enseignements post secondaires professionnels;
- la mise en place de la réforme BMD (Baccalauréat-maîtrise-doctorat) également déjà en cours;

- le renforcement de l'intégration sous-régionale en matière de formation.

***Le préscolaire***

Le préscolaire se développera principalement sur une base de participation communautaire. En 2020, la cible est d'accueillir 86% des inscrits dans des structures communautaires. Une subvention sera octroyée aux communautés pour acquérir du matériel pédagogique et ludique et les appuyer dans la prise en charge des éducateurs. Des activités de sensibilisation à l'intention des parents et des actions de formation sur les programmes sont prévues.

***L'alphabétisation***

Le PSDEF ne prévoit pas une implication massive dans l'alphabétisation. Il s'investira principalement dans des activités de sensibilisation à l'intention des acteurs et organisera des ateliers d'échange avec les professionnels pour les amener à intervenir dans le secteur. L'accent sera mis sur la promotion d'activités communautaires d'alphabétisation et le développement de partenariats avec les ONG, les entreprises et les communautés.

### 2.6 Cadre des résultats et instruments de pilotage du PSDEF

Le cadre des résultats du PSDEF se compose de deux outils : une matrice des indicateurs de base et le cadre logique du PSDEF. Ces deux outils, dont les fonctions sont complémentaires constituent une base utile au pilotage et au suivi des résultats du PSDEF.

*La matrice des indicateurs de base,* présentée à l'annexe 7.1 du PSDEF*,* est destinée au pilotage du secteur. Elle permet de *suivre l'avancement de la mise en œuvre des politiques*. Par la qualité, la pertinence des indicateurs qui y sont relevés, cet outil, qu'on retrouve rarement dans les Plans de développement sectoriels, constitue un véritable atout pour le pilotage global de la mise en œuvre du Plan.

*Le cadre logique du PSDEF*, présenté à l'annexe 7,2 du PSDEF, est beaucoup plus détaillé. Partant des activités à mettre en œuvre pour atteindre les résultats, il présente en quelque sorte *une feuille de route des activités à mettre en œuvre dans le PSDEF* et les résultats attendus. Il sera un outil utile pour l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre des plans d'action annuels.

*Un outil intermédiaire, qui couplerait les indicateurs de la matrice des indicateurs de base et les indicateurs de stratégie du cadre logique du PSDEF, pourrait également être développé par les instances de pilotage du PSDEF. Un tel outil pourrait être utilisé afin de suivre annuellement l'évolution des résultats du PSDEF. Il permettrait de donner une visibilité à la fois sur le maintien à long terme des orientations sectorielles et sur les effets de la mise en œuvre des politiques sur les grands indicateurs traditionnels utilisés pour mesurer les progrès au niveau de la scolarisation.*

Par ailleurs, afin de faciliter la mise en œuvre du PSDEF, une section spécifique est consacrée au pilotage des réformes (section 4.2.3 du PSDEF). Cette section contient des indications assez précises

pour guider l'opérationnalisation des réformes pédagogiques (réforme des programmes d'enseignement, pilotage de la politique de réduction des redoublements) et fournir des balises pour la gestion des flux. Il sera utile de s'y référer régulièrement tout au long de la mise en œuvre du PSDEF.

### 2.7 Responsabilités institutionnelles pour la mise en œuvre, le suivi et le pilotage du PSDEF

Le cadre de suivi et de reportage est complet et de nature à permettre un suivi adéquat de la mise en œuvre et des résultats du PSDEF.

Le PSDEF décrit les actions de programmation, de coordination, d'exécution et de pilotage requises pour atteindre les résultats du PSDEF. Pour chacune des actions, il identifie également les instances responsables. On y voit le rôle attendu de chacune d'entre elles, des niveaux décentralisé et déconcentré au niveau central ainsi que le rôle attribué aux instances plus larges de coordination que sont le comité de coordination et de suivi (multisectoriel), le Groupe sectoriel de l'Éducation, les groupes thématiques et les revues sectorielles. Les outils de reportage y sont également définis, notamment le rapport de suivi technique et financier annuel et les évaluations ad hoc.

### 2.8 Aspects moins explicites dans le PSDEF

Certains aspects de la mise en œuvre du PSDEF sont par ailleurs moins explicites. Ainsi :

- la question des manuels scolaires tout comme celle de la formation continue des enseignants n'y sont pas traitées en profondeur. Ces deux aspects devront cependant recevoir une attention particulière dans le contexte de l'implantation des nouveaux curricula et de la faible couverture des écoles en manuels scolaires (des achats de manuels scolaires sont prévus dans le Plan d'action triennal). Il sera également important d'être vigilant au moment de la révision des curricula afin de s'assurer que la question de l'enseignement des langues tienne compte des observations et recommandations formulées dans les études réalisées à cet effet;
- la réforme de la formation initiale des enseignants y est également peu développée. Il sera important d'y accorder une attention particulière dans la mesure où celle-ci pourrait susciter de la résistance chez les enseignants et qu'elle implique des ajustements de la formation initiale et continue;
- le volet formation professionnelle de la stratégie est également moins bien développé. Bien qu'il reçoive des financements moindres, il sera nécessaire de s'assurer que la vision stratégique du PSDEF de mettre l'accent sur le développement des Centres d'enseignement des métiers plutôt que sur les autres niveaux de formation professionnelle ou technique soit maintenue tout au long de la mise en œuvre du PSDEF et que l'enseignement des métiers se développe en cohérence avec les besoins de l'économie. La stratégie visant à construire un CEM par commune est ambitieuse. Un appui technique afin d'affiner la stratégie du sous-secteur serait sans doute pertinent à cette étape.
- la stratégie relative à la scolarisation des filles n'est pas explicite. Un document de stratégie *Équité genre en éducation* a été préparé. Il pourra servir à la planification opérationnelle d'activité visant à réduire les iniquités de genre dans le système.

Le plan d'action triennal donne cependant plus de visibilité à certains éléments qui ont été considérés dans le PSDEF, mais qui y sont moins détaillés, compte tenu de l'approche synthétique retenue pour présenter les politiques et les orientations stratégiques majeures.

## 3.0 PLAN D'ACTION TRIENNAL

### 3.1 Description

Le plan d'action triennal est l'élément le moins achevé du PSDEF. Il fournit une liste d'activités à réaliser au cours de trois prochaines années. Il répartit les efforts à fournir sur chaque année ainsi que les coûts estimés. Il a l'avantage de permettre de visualiser rapidement là où la contribution des partenaires techniques et financiers sera requise. Couplé au cadre logique, qui reprend les mêmes activités, il est possible de circonscrire assez précisément les actions à mettre en œuvre au cours de la période, les résultats attendus et la contribution espérée des partenaires.

C'est ainsi qu'on retrouve dans le plan d'action triennal, les actions et les quantités prévues, notamment, au titre :

- du nombre d'enseignants à recruter, du nombre de salles de classe à construire, du nombre de manuels scolaires et guides pédagogiques à acquérir;

**Tableau 2 : Quelques valeurs du Plan d'action triennal**

| | Plan d'action triennal | | | |
|---|---|---|---|---|
| | 2013 | 2014 | 2015 | Total |
| Nombre de nouveaux enseignants dans les écoles fondamentales | 3461 | 2448 | 3431 | 9340 |
| Nombre de manuels devant être achetés et distribués | | | | |
| Dans les classes du fondamental | 1 398 526 | 1 398 526 | 1 398 526 | 4 195 577 |
| Dans les classes du secondaire | 245 763 | 32498 | 27595 | 305 856 |
| Nombre de nouvelles salles de classe devant être construites | | | | |
| Écoles fondamentales | 2654 | 2711 | 1441 | 6776 |
| Écoles secondaires | 100 | 100 | 100 | 300 |

Source : Plan d'action triennal du PSDEF

- des mesures administratives à prendre : par exemple, le redéploiement des enseignants, les mesures d'allégement des conditions du concours d'entrée au 4$^{e}$ cycle du fondamental, l'instauration de la promotion semi-automatique, l'élimination graduelle de la double vacation, etc.;
- des études préalables à mener et la définition de politiques particulières, par exemple, sur la nutrition, la santé et l'hygiène scolaire, les mesures d'incitation pour les enfants en situation spécifique, le profil des enfants déscolarisés, etc.;

- du renforcement des capacités des membres des comités de gestion d'école, des directeurs d'école. Il est prévu 19500 h/j de formation pour les directeurs d'école et 11 700 h/j pour les comités de parents d'élèves;
- du renforcement des capacités de gestion du personnel de l'administration sur les fonctions principales identifiées dans le PSDEF, la gestion administrative budgétaire et financière, la gestion des ressources humaines, la gestion pédagogique, la planification et le pilotage du secteur et l'amélioration de la décentralisation et de la déconcentration. Plus de 14 800 h/j de formation sont prévues dans le Plan d'action;
- des actions d'informations et de sensibilisation sur les réformes en cours : redoublement, implantation du fondamental 9 ans, etc.;
- la prise en compte des enfants en situation spécifique, les enfants déscolarisés et non scolarisés.

### 3.2 Cohérence avec la politique et caractère opérationnel

Intégré au Plan sectoriel et décliné à partir du cadre logique du PSDEF, le Plan d'action triennal est cohérent avec le Plan sectoriel. Il risque cependant d'être difficile de traduire le Plan triennal en des plans annuels opérationnels dans la mesure où toutes les informations relatives au Plan d'action ne sont pas regroupées en un seul document qui présenterait les résultats attendus pour la période, les activités à mettre en œuvre et les moyens requis.

Il est cependant très possible, en regroupant les informations, de concevoir les plans d'action annuels à partir :

i) du plan d'action triennal;
ii) du cadre logique du PSDEF;
iii) des indications fournies dans la section spécifique consacrée au pilotage dans le PSDEF.

Cela requerra toutefois, de la part de l'équipe de planification, un travail attentif. Les travaux en cours afin de finaliser le CDMT devraient également faciliter le travail de planification.

## 4.0 COÛT ET FINANCEMENT DU PLAN SECTORIEL ET DU PLAN D'ACTION TRIENNAL– ESTIMATION DU GAP FINANCIER

### 4.1 Présentation du modèle

Le modèle de simulation financière pour le système éducatif intègre l'ensemble des sous-secteurs qui participent à l'action de formation du capital humain. Il a pour but d'estimer les besoins induits par la mise en œuvre des axes stratégiques du scénario de politique éducative.

Ce modèle a été conçu avec l'aide des experts du Pôle de Dakar et de la Banque mondiale. Le PSDEF a été élaboré sur la base du scénario Sc1. Celui-ci repose sur les fondamentaux suivants : i) une croissance annuelle de 5% moyenne du PIB tel que défini dans le CSLP ; ii) une augmentation de la ponction publique sur la richesse nationale ; iii) une stabilité de la dépendance extérieure du pays ; et iv) une stabilité des dépenses courantes du secteur de l'éducation par rapport à celles de même nature de l'État. Ce scénario tient compte des choix politiques opérés par le secteur à travers :

- sa viabilité sur le long terme notamment parce que les ressources propres mobilisées couvrent les dépenses de fonctionnement (les salaires) que génère le développement du système;
- la réduction des coûts induite par : i) la polyvalence des maîtres des trois dernières du primaire ; ii) l'utilisation plus optimale du temps de travail des enseignants ; et iii) la politique de réduction du redoublement;
- l'anticipation des conséquences de l'achèvement universel à savoir la pression exercée par l'enseignement primaire sur le premier cycle du secondaire au fur et à mesure que l'on progresse vers l'objectif de SPU;
- sa politique d'offre favorable à l'équité, axée sur la diminution des classes en double flux, visant à permettre à ce que tous les enfants bénéficient du même temps d'apprentissage;
- le modèle élaboré permet aussi d'identifier les mesures visant à soutenir les groupes défavorisés.

Le modèle présente quelques différences avec le plan d'action triennal, qui est une déclinaison plus opérationnelle et détaillée et qui a été conçue ultérieurement au modèle de simulation.

### 4.2 Analyse de quelques points spécifiques quant aux hypothèses retenues dans le modèle

***Le salaire moyen***

Le salaire moyen, mesuré en unité de PIB par habitant, reste inchangé au cours de la période considérée. Le PIB évolue de 5%, donc, mécaniquement, il augmentera. Les intentions exprimées dans le PSDEF sont que les enseignants du 4$^{e}$ cycle du fondamental (7e, 8e et 9e année) auront le même salaire que ceux du primaire, or, dans le modèle ce n'est pas le cas. Si toutefois, le modèle devait faire l'objet d'une mise à jour, il y a lieu de prendre en considération cet aspect de la réforme et de montrer que les économies ainsi faites contribuent à un autofinancement de la politique.

***Le coût unitaire***

Le CU élève passe de 17% du PIB à 23% à l'horizon de 2020. Cette évolution est due à l'augmentation de certaines dépenses en l'occurrence celles de la subvention aux enfants défavorisés qui atteindrait 1,4 milliard de FBU et celles du fonctionnement et des supports pédagogiques des établissements qui passent de 3,9 à 19,3 milliards de FBU.

***Les enseignants suppléants***

Le maintien du pourcentage de suppléants à 11% est une décision coûteuse compte tenu du taux de dépendance du financement de 57%. Il aurait été préférable de fixer un nombre de suppléants plutôt que de se baser sur une proportion, ce qui contribue à augmenter leur nombre au fur et à mesure de l'accroissement du nombre d'enseignants.

***Certaines dépenses n'ont pas été chiffrées ou sont logées dans des rubriques larges***

On relève quelques dépenses qui n'ont pas été chiffrées ou qui sont logées dans des rubriques plus larges :

- les mesures d'accompagnement de la réduction du redoublement ne sont pas chiffrées;
- outre la cible de 2000 enseignants à former, les coûts de la formation continue n'ont pas été chiffrés;
- aucune ligne ne mentionne les dépenses pour manuels alors qu'un changement de programmes d'études s'accompagne nécessairement d'outils et/ou de supports pédagogiques. Il est possible qu'elles soient logées dans les dépenses hors salaires des établissements au titre de fonctionnement et supports pédagogiques. On retrouve cependant des coûts spécifiques pour l'achat des manuels scolaires dans le Plan d'action triennal; c'est aussi le cas pour les coûts d'investissement pour l'enseignement supérieur qui ne sont pas simulés alors que le plan d'action les budgétise;
- le modèle n'est pas explicite sur la question de l'alimentation scolaire. La perspective de la mise en place d'une politique de l'alimentation scolaire expliquerait probablement l'omission. Peut-être sont-elles également calculées au niveau de la subvention aux enfants défavorisés. La contribution annoncée du PAM pour 2013-2015 est évaluée à 23,835 millions de dollars soit environ 7,945 millions $US annuellement.

### 4.3 Comparaison avec le cadre indicatif du Partenariat Mondial pour l'Éducation[6]

Les efforts de mobilisation de ressources montrent que le Burundi a opté pour une progression vers l'achèvement universel. Le PSDEF rencontre plusieurs cibles du cadre indicatif :

- le prélèvement fiscal sera nettement amélioré et se situera à 25% en 2020 ;
- la part de ressources domestiques allouées au secteur éducatif sera maintenue à 29,3% ;
- la part des dépenses courantes non salariales pour le fondamental passera de 17,9% à 28% à l'horizon de 2020 ;
- le taux d'accès se maintiendra au-dessus de 100% et se situera à 110% ;
- le ratio élèves/maître glissera progressivement pour se stabiliser à 50 ;
- la part des redoublements baissera pour atteindre 8% en 2020 ;
- le coût de construction reste relativement raisonnable à 15 000 $US.

Certains indicateurs restent cependant en deçà des cibles:

- un niveau de rémunération des enseignants encore élevé se situant à 7,1 fois le PIB par habitant ;
- une part du privé très en deçà de la valeur indicative au fondamental.

Il faut souligner également que les cibles par rapport à la proportion des ressources courantes allouées à la scolarisation primaire sont en deçà des valeurs du cadre indicatif. On constate cependant que sur l'ensemble du fondamental, elles représenteront, en moyenne, 64% des dépenses relatives à l'ensemble du secteur, ce qui est conforme avec la politique retenue.

[6] Données tirées du modèle de simulation

**Tableau 3: Cadre indicatif du GPE**

| Indicateur | Valeur indicative | Burundi 2010 | Burundi 2020 |
|---|---|---|---|
| ***Résultats d'apprentissage*** | | | |
| Proportion d'élèves qui après 2 années de scolarisation peuvent être considérés comme des lecteurs autonomes | 100% | 40% | ND |
| Proportion d'élèves qui sont capables de lire avec un niveau adéquat de compréhension à la fin du primaire | 100% | ND | ND |
| ***Mobilisation de ressources*** | | | |
| Revenus publics générés à l'intérieur du pays en % du PIB | 14 -18 % | 19,8% | 25,0% |
| Part de l'Éducation dans le budget (%) | 20% | 29,3% | 29,3% |
| Part de l'enseignement primaire dans le budget de l'éducation (%) | 50% | 46,0% | 64,8% |
| ***Flux d'élèves*** | | | |
| Admission au Primaire | 100% | 126,4% | 110,0% |
| • Taux d'admission des filles | 100% | 121,4% | ND |
| • Taux d'admission des garçons | 100% | 131,7% | ND |
| Taux d'achèvement de l'enseignement primaire, | 100% | 51,3% | 93,0% |
| • Taux d'achèvement des filles | 100% | 49,9% | |
| • Taux d'achèvement des garçons | 100% | 52,7% | |
| % de redoublants parmi les élèves de l'école primaire | < 10 % | 34,0% | 8,0% |
| ***Production de services éducatifs*** | | | |
| Ratio élèves/enseignant (enseignant/élève) dans les écoles primaires financées par les fonds publics(e) | 40 | 58 | 50 |
| Salaire moyen annuel des enseignants des écoles primaires/PIB par habitant | 3,5 | 7,1 | 7,1 |
| Dépenses récurrentes concernant les dépenses autres que la rémunération des enseignants en % des dépenses récurrentes totales destinées à l'enseignement primaire | 33% | 17,9% | 28,0% |
| Heures d'instruction annuelles (moyenne) | 850 - 1000 | 700 | 900 |
| Part du privé dans les inscriptions | 10 ou moins | 1,10% | 1,10% |
| Coût de construction d'une salle de classe | 8000 $US | 15286 $US | 15000 $US |

### 4.4 Mesures ayant un impact sur les coûts ou qui permettront une meilleure efficacité

***Le programme de constructions scolaires***

Afin d'améliorer l'accès et réduire les inégalités engendrées par la pratique de la double vacation, il est prévu de construire en quantité importante des salles de classe. Le besoin anticipé du modèle, repris dans le plan d'action, est de 4 769 salles de classe au cours des trois premières années pour les six premières années du fondamental avec un coût de 90 618,93 millions de FBU. En ce qui concerne les trois dernières années appelées cycle 4, le nombre est estimé à 2 007 sur la même période pour un coût de 42 947,1 millions de FBU. La diversification des modes de constructions par l'adoption entre autres des constructions en maîtrise d'ouvrage délégué aux communautés et aux communes permettra d'adopter le mode le plus coût-efficace.

***La transformation du secondaire 1er cycle en un 4e cycle fondamental de 9 ans***

La modification structurelle du premier cycle du secondaire induira une organisation nouvelle de l'enseignement notamment pour les trois dernières années du fondamental. Cette restructuration impactera sur l'offre, particulièrement sur le nombre d'enseignants à mobiliser et sur le nombre de salles de classe à construire. L'abandon du redoublement et le desserrement du goulot au niveau de la sixième année du fondamental accentueront la pression sur les trois dernières années du fondamental. Il est à la fois important d'accroitre le nombre de salles et de mobiliser plus d'enseignants pour que l'équation élèves-enseignant garde sa valeur de référence tout au long du fondamental.

Il est prévu de recruter plus de 10 000 enseignants pour les six premières années du fondamental à coût salarial de 7,1 fois le PIB par habitant[7]. La mesure d'accompagnement, qui constitue une nouveauté, est de privilégier l'affectation des enseignants du grade D7 dans les classes du 4e cycle fondamental (ils sont actuellement majoritairement présents au primaire). Cette mesure permettra des économies substantielles puisque les enseignants du grade D7 sont à un coût salarial moyen de 7,1 unités de PIB par habitant comparativement à 11,4% du PIB pour les enseignants du secondaire.

***Le redéploiement des enseignants pour une meilleure équité***

La notion d'équité occupe une place importante dans ce programme, elle s'appuie en partie sur le redéploiement des enseignants. Des observations factuelles ont montré que certains enseignants n'assurent pas le taux horaire réglementaire voire ne dispensent pas de cours. Pour illustration, dans les classes à double vacation à deux maîtres le temps effectif moyen est 13,5 h au lieu de 27 h ce qui implique un gaspillage de la moitié des ressources. La réduction des classes à double vacation fera en sorte que les enseignants assureront les heures réglementaires d'enseignement. En 2010, près de 53% des enseignants sont concernés, soit 16 061enseignants, ce qui, approximativement, correspond à un gaspillage de plus de 12 milliards de FBU en 2010. Des mesures de redéploiement des enseignants déjà en poste ont déjà été entreprises afin d'assurer une plus grande équité dans l'affectation des enseignants entre les écoles.

***La réduction du redoublement***

Du seul fait du redoublement qui atteint plus de 34% (cf. Resen : indice d'efficacité), des ressources du secteur sont gaspillées (plus du tiers du budget de l'enseignement fondamental). La réduction du redoublement contribuera à l'amélioration de l'efficacité interne du système et les économies obtenues serviront au refinancement.

### 4.5 Projections des ressources internes mobilisables pour le système éducatif

Sur la base d'hypothèses retenues à partir du CSLP II qui stipule une croissance moyenne annuelle du PIB de 5% et une ponction publique de la richesse nationale qui passera de 19,8% à 25%, il a été estimé des ressources pour le secteur de l'éducation qui équivalent à 29,3% des ressources publiques internes au cours de la période considérée. Le tableau ci-après, issu du modèle de simulation, donne une idée des ressources mobilisées. Celles-ci atteindront 300,4 milliards de FBU en 2020 pour les

[7] Valeur qui demeure constante à l'horizon 2020.

dépenses récurrentes et celles liées à l'investissement se situeront à 9 milliards de FBU - ce qui se totalise à 309,4 milliards de FBU pour l'année 2020 alors que les dépenses salariales s'élèvent à 264,89 milliards de FBU à la même date.

Sur toute la période, les ressources domestiques pour les dépenses courantes d'éducation couvriraient toutes les dépenses salariales.

**Tableau 4 : Ressources mobilisées pour les dépenses du secteur**

| | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| PIB (en milliards de FBU) | 2 122 | 2 228 | 2 340 | 2 457 | 2 579 | 2 708 | 2 844 | 2 986 |
| Recettes domestiques totales (en milliards de FBU) | 453,6 | 487,8 | 524,3 | 563,3 | 604,8 | 649,0 | 696,2 | 746,5 |
| % du PIB | 21,4% | 21,9% | 22,4% | 22,9% | 23,4% | 24,0% | 24,5% | 25,0% |
| Dons (appui budgétaire courant et en capital) (en milliards de FBU) | 599,3 | 644,8 | 693,4 | 745,2 | 800,5 | 859,5 | 922,4 | 989,5 |
| Taux de dépendance | 57% | 57% | 57% | 57% | 57% | 57% | 57% | 57% |
| Ressources totales (en milliards de FBU) | 1 052,9 | 1 132,7 | 1 217,7 | 1 308,5 | 1 405,3 | 1 508,6 | 1 618,7 | 1 736,0 |
| Ressources pour dépenses courantes (en milliards de FBU) | 622,3 | 669,4 | 719,7 | 773,3 | 830,6 | 891,6 | 956,6 | 1 026,0 |
| % des ressources totales | 59% | 59% | 59% | 59% | 59% | 59% | 59% | 59% |
| Ressources pour dépenses courantes de l'éducation (en milliards de FBU) | 182,2 | 196,0 | 210,7 | 226,4 | 243,2 | 261,0 | 280,1 | 300,4 |
| dépenses de transposition (DT) en milliards de FBU | | | | | | | | |
| Ressources ministérielles pour dépenses courantes éducation hors DT | 182,2 | 196,0 | 210,7 | 226,4 | 243,2 | 261,0 | 280,1 | 300,4 |
| en % des ressources courantes de l'État hors DT | 29,3% | 29,3% | 29,3% | 29,3% | 29,3% | 29,3% | 29,3% | 29,3% |
| en % du PIB hors DT | 8,6% | 8,8% | 9,0% | 9,2% | 9,4% | 9,6% | 9,8% | 10,1% |
| Ressources ministérielles pour les investissements éducatifs (milliards FBU) | 7 | 8 | 8 | 8 | 8 | 9 | 9 | 9 |

Source : modèle de simulation

**Tableau 5: Dépenses salariales**

| **Dépenses salariales (milliards de FBU)** | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Primaire - cycles de base 1 et 2 | 81 | 86 | 91 | 95 | 98 | 99 | 101 | 103 |
| Collège - cycle de base 3 | 34,9 | 37,6 | 45,3 | 43,3 | 53,7 | 60,2 | 72,4 | 82,5 |
| Lycée d'enseignement général et pédagogique | 15,3 | 16,1 | 16,9 | 25,9 | 27,7 | 28,6 | 28,7 | 29,7 |
| lycée technique | 2,9 | 2,8 | 2,8 | 2,8 | 2,8 | 2,9 | 2,9 | 3,0 |
| enseignement des métiers | 2,48 | 2,58 | 2,70 | 2,81 | 2,90 | 2,99 | 3,08 | 3,16 |
| supérieur estimé | 21,0 | 23,7 | 26,6 | 29,6 | 32,8 | 36,2 | 39,7 | 43,4 |
| Total (milliards de FBU) | 157,02 | 168,67 | 185,25 | 199,46 | 217,72 | 230,28 | 247,90 | 264,89 |

Source : modèle de simulation

La répartition des dépenses courantes par sous-secteur montre que l'enseignement fondamental (incluant le préscolaire) pèsera en 2020 pour 68,5% dans les dépenses du secteur. Le fondamental, avec ses 9 années d'études, mobilise 65% des ressources. Le 4$^{e}$ cycle du fondamental absorbera 30% des dépenses courantes totales de l'éducation soit 46% des dépenses du fondamental en 2020. Cette situation résulte en partie de ce que le modèle prend en compte la rémunération des enseignants actuels du secondaire 1$^{er}$ cycle dont les salaires sont estimés à plus de 11% du PIB, et ce, même s'il est prévu dans le PSDEF de recruter dorénavant des enseignants du grade D7 pour l'ensemble du fondamental (le salaire des enseignants de grade D7 équivaut à 7,1 unités de PIB par habitant).

La part de l'enseignement supérieur reste inchangée. L'enseignement des métiers et l'enseignement technique baissent chacun d'un point au profit du fondamental malgré des changements

d'orientation stratégique pour une meilleure régulation des flux et une adéquation formation emploi.

**Tableau 6 : Répartition des dépenses courantes par sous-secteur**

| Dépenses courantes % | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Préscolaire** | 1% | 2% | 3% | 3% | 3% | 3% | 3% | 3,5% |
| **Primaire - cycles de base 1, 2 et 3** | 45% | 45% | 44% | 43% | 40% | 39% | 36% | 35% |
| **Collège - cycle de base 4** | 20% | 20% | 22% | 20% | 23% | 24% | 28% | 30% |
| **Lycée d'enseignement général et pédagogique** | 11% | 11% | 10% | 14% | 13% | 13% | 12% | 12% |
| **lycée technique** | 3% | 3% | 3% | 3% | 2% | 2% | 2% | 2% |
| **enseignement des métiers** | 3% | 3% | 2% | 3% | 2% | 2% | 2% | 2% |
| **supérieur** | 16% | 16% | 16% | 16% | 16% | 16% | 16% | 16% |
| **Total** | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% |

Source : modèle de simulation

### 4.6 Estimation des besoins en fonds additionnels

Les besoins en fonds additionnels sont la résultante de la comparaison entre les ressources publiques internes disponibles pour le secteur éducatif et les dépenses anticipées du secteur. L'analyse de la différence entre ces deux entités montre que le développement du secteur a besoin d'un appui au cours de toute la période. Bien que les dépenses salariales soient couvertes, il reste néanmoins une partie des dépenses récurrentes qui requiert un soutien extérieur. Presque la quasi-totalité des dépenses d'investissement sont dépendantes de ce soutien.

#### *Équilibres financiers à court terme (2013-2015)*

Pour la période 2013 à 2015, le croisement des dépenses totales et des ressources totales disponibles montrent un gap net de financement sur le court terme de 74 milliards de FBU soit plus de 56 millions de $US. Ce déficit de financement représente 7% des dépenses. Elles ne concernent que les dépenses en capital de l'enseignement de base. Le concours extérieur, estimé actuellement à 160,9 milliards de FBU, s'élèverait à 234,8 milliards de FBU s'il devait combler le gap brut au cours de la période considérée.

Le tableau ci-après montre la répartition des dépenses et du financement par nature. Il apparaît que des ressources extérieures seront nécessaires pour soutenir des dépenses dites récurrentes. Celles-ci sont toutefois liées à des activités structurantes essentielles telles que des formations ou des transferts aux établissements et supports pédagogiques.

Le gap observé est calculé sur la structure du modèle de simulation, il apparaît légèrement différent de celui présenté dans le plan d'action (73,9 contre 77,3 milliards de FBU soit une différence de 34,4 milliards de FBU).

**Tableau 7: Estimation du gap de financement à court terme en milliards de FBU (2013-2015)**

| | Courantes | En capital | Totales |
|---|---|---|---|
| Préscolaire et petite enfance | 15,0 | 0,0 | 15,0 |
| Primaire | 299,6 | 102,1 | 401,6 |
| 4e cycle du fondamental | 140,1 | 42,9 | 183,1 |
| Secondaire général et pédagogique | 72,3 | 12,0 | 84,3 |
| Enseignement technique | 19,4 | | 19,4 |
| Enseignement des métiers et formation professionnelle | 16,8 | 18,4 | 35,2 |
| Supérieur | 108,0 | | 108,0 |
| **Total dépenses** | **671,3** | **175,4** | **846,7** |
| *Fondamental* | *454,7* | *145,0* | *599,7* |
| *Post Fondamental* | *216,5* | *30,4* | *246,9* |
| Ressources nationales | 588,9 | 23,0 | 611,9 |
| *Fondamental (incluant le préscolaire)* | *398,1* | *12,8* | *410,9* |
| *Post fondamental* | *190,8* | *10,2* | *201,0* |
| Financement extérieur acquis | 82,4 | 78,5 | 160,9 |
| *Fondamental (incluant le préscolaire)* | *56,6* | *58,3* | *114,9* |
| *Post fondamental* | 25,8 | *20,2* | *46,0* |
| **Total ressources** | **671,3** | **101,5** | **772,8** |
| *Fondamental (incluant le préscolaire* | *454,7* | *71,1* | *525,8* |
| *Post fondamental* | *216,6* | *30,4* | *247,0* |
| **Gap en milliards FBU** | **0,0** | **-73,9** | **-73,9** |
| *Gap relatif au fondamental (incluant le préscolaire)* | *0,0* | *-73,9* | *-73,9* |
| *Gap relatif pour le post fondamental* | *0,0* | *0,0* | *0,0* |
| **Gap en millions de $** | **0,0** | **-56,8** | **-56,8** |
| *Gap relatif au fondamental (incluant le préscolaire)* | *0,0* | *-56,9* | *-56,9* |
| *Gap relatif pour le post fondamental* | *0,0* | *0,0* | *0,0* |

Source : modèle de simulation

### *Équilibres financiers à moyen terme*

Le tableau ci-après montre que les ressources nationales ne seront pas suffisantes pour couvrir les dépenses du secteur sur la période 2012-2020. Le gap brut serait de près de 655 milliards de FBU soit près de 504 millions de $US et représenterait le quart des dépenses à l'horizon considéré. Cependant le quart du gap serait comblé par les ressources extérieures anticipées pour 2013-2015, soit plus de 160 milliards de FBU (près de 124 millions de $US).

Le gap, sur le moyen terme, concerne toute la structure de dépenses, celles dites de fonctionnement et également celles de l'investissement. Jusqu'en 2015 le gap correspond aux dépenses d'investissement du fondamental, alors que sur le moyen terme, toutes les catégories de dépenses sont concernées. Il est important de mentionner qu'aucune intention de financement extérieur n'est encore annoncée pour la période au-delà de 2015. Il convient donc de mettre en place rapidement une stratégie de souscription pour combler ce gap.

**Tableau 8: Estimation du Gap de financement à moyen terme en milliards de FBU (2013-2020)**

| | Courantes | En capital | Totales |
|---|---|---|---|
| Préscolaire et petite enfance | 66,9 | 0,0 | 66,9 |
| Primaire | 906,8 | 153,1 | 1 059,9 |
| 4ecycle du fondamental | 543,1 | 131,0 | 674,2 |
| Secondaire général et pédagogique | 271,9 | 32,0 | 303,9 |
| Enseignement technique | 55,2 | | 55,2 |
| Enseignement des métiers et formation professionnelle | 55,5 | 46,5 | 102,0 |
| Supérieur | 358,3 | | 358,3 |
| **Total dépenses** | **2 257,7** | **362,6** | **2 620,3** |
| *Fondamental (incluant le préscolaire)* | *1 516,7* | *284,1* | *1 800,9* |
| *Post fondamental* | *740,9* | *78,5* | *819,4* |
| Ressources nationales | 1 899,9 | 65,8 | 1 965,7 |
| Financement extérieur acquis pour le fondamental | 55,8 | 59,1 | 114,9 |
| Financement extérieur acquis pour le post fodamental | 25,8 | 20,2 | 46,0 |
| **Total ressources** | **1 981,5** | **145,1** | **2 126,6** |
| Gap en milliards de FBU | -276,2 | -217,5 | -493,7 |
| en millions de $ | -212,4 | -167,3 | -379,8 |

Source : modèle de simulation

**Tableau 9 : Financement acquis en millions de FBU**

| Financeurs | Relais | Modalités | 2013 | 2014 | 2015 |
|---|---|---|---|---|---|
| PAM | | Appuis divers | 11 123 | 11 123 | 11 123 |
| UNESCO | | Appuis divers | 1 400,00 | 0 | 0 |
| UNICEF | | Appuis divers | 7 438 | 7 438 | 7 420 |
| U E | | Appuis divers | 489 | | |
| Belgique | CTB | Projet AEP | 1 745 | 0 | 0 |
| | | Projet FIE | 2 578 | 2 557 | 2 552 |
| | | Projet AETP | 1 120 | 3 733 | 3 733 |
| | | FCE | 5 413 | 5 413 | 5 600 |
| | | Bourses | 1 549 | 1 549 | 1 549 |
| | APEFE | Projet | 721 | 0 | 0 |
| | CUD | Projet | 571 | 571 | 571 |
| | VLIR | Projet | 683 | 683 | 683 |
| | Coopération | FSP "Francophonie" | 280 | | |
| | AFD | FCE | 3 733 | 3 733 | |
| | | Assistance technique | 933 | 933 | |
| | | C2D | 805 | 0 | 0 |
| USA | USAID | Appuis divers | 490 | 490 | 490 |
| Norvège | | FCE | 11 013 | 11 013 | 0 |
| BM / BAD | BM / BAD | Projet PTPCE | 5 146 | 0 | 0 |
| Multiples | AUF | Appuis divers | 217 | | |
| Multiples | ONG intern. | Appuis divers | 7 000 | 7 000 | 7 000 |
| | | **Sous-Total** | **64 449** | **56 239** | **40 722** |

## 5.0 ANALYSE DES CAPACITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Le PSDEF est un programme ambitieux. Sa mise en œuvre suppose que les acteurs, et au premier chef les ministères techniques concernés par sa mise en œuvre, disposent des capacités suffisantes pour mener à bien les programmes d'activité planifiée ou qu'ils ont d'ores et déjà prévu les moyens pour renforcer ces capacités. Les domaines qui sont les plus susceptibles de provoquer des blocages dans le déroulement du programme concernent principalement :

### 5.1 Les constructions scolaires

La mise en œuvre du programme de constructions scolaires pèse sur la faisabilité du PSDEF. Au cours des dernières années, aucune structure organisationnelle n'a pu mettre en œuvre plus de 500 salles de classe par année alors que les prévisions du PSDEF s'élèvent à environ 4500 salles de classe par année de 2013 à 2015.

Afin d'anticiper sur la mise en œuvre du programme de construction, un projet pilote a été réalisé au cours de la dernière année afin d'expérimenter un modèle de transfert de maîtrise d'ouvrage aux communes et un modèle de construction par les communautés. Une étude a également été réalisée afin d'identifier les approches qui permettraient d'accroître la capacité de construction. Ces travaux préalables à la mise en œuvre du programme de construction du PSDEF permettent d'identifier les bonnes pratiques et les aspects à prendre en compte afin de réduire les blocages.

En ce qui concerne les modes de maîtrise d'ouvrage, trois modes de maîtrise d'ouvrage déjà utilisées au Burundi seront utilisées, à savoir : i) l'agence d'exécution classique ; ii) la maîtrise d'ouvrage communale ; et iii) et le soutien aux initiatives communautaires de construction de salles de classe. Ceci permettra de maximiser la capacité de construction. L'étude fait des recommandations au sujet des modalités techniques d'encadrement et de suivi des constructions, qui requerra notamment l'utilisation des bureaux d'étude nationaux. Également, il est prévu de recruter une assistance technique internationale en appui au bureau des Infrastructures scolaires, des Équipements et de la Maintenance (BISEM). Un manuel de procédures, qui établit les spécifications techniques des constructions, reste encore à développer.

La question des sites d'emplacement des écoles et de la disponibilité des terrains devra être anticipée afin que le programme de construction atteigne ses objectifs de réduction des disparités. Il faudra également prêter attention à ce qu'un retard des constructions n'entraine pas un accroissement des effectifs par classe ou encore une augmentation trop importante, à court terme, des classes en double vacation.

### 5.2 La disponibilité d'enseignants qualifiés

La disponibilité d'enseignants qualifiés ne devrait pas faire obstacle au développement du système. Selon les intervenants consultés, il y aurait une surcapacité actuelle de formation d'enseignants ainsi qu'un stock d'enseignants disponibles et non employés[8]. Les changements qui seront apportés au

[8] Cette surcapacité provient principalement du grand nombre d'élèves inscrits dans la filière pédagogique au lycée.

dispositif de formation des enseignants (abolition du lycée pédagogique au profit des écoles normales) nécessiteront néanmoins qu'on soit attentif à la capacité des Écoles normales à répondre à la demande dans le contexte où celles-ci formeront également les enseignants pour la 7e et la 8e année du fondamental. La stratégie étant de privilégier, au sein des écoles normales, une formation pédagogique d'une année destinée aux finissants du secondaire, il est improbable que le risque de manque d'enseignants se matérialise[9]. La question de l'utilisation des enseignants actuellement dans les collèges et qui sont appelés à enseigner dans le 4e cycle du fondamental devra aussi être suivie avec attention dans la mesure où elle pourrait susciter de la résistance chez les actuels enseignants du 1er cycle du secondaire et qu'elle générera un besoin de formation continue. Des contacts avec les syndicats sont déjà pris à cet effet.

### 5.3 La disponibilité des programmes d'étude

La mise en place du 4e cycle du fondamental est liée à la capacité de développer les curricula adaptés à la nouvelle philosophie de ce cycle d'enseignement qui se veut terminal pour la majorité des enfants.
Un échéancier serré, assorti d'une stratégie de révision des programmes permettant d'amorcer la transformation du 1er cycle du secondaire en 4e cycle du fondamental dès 2014 est décrit dans le PSDEF. La réussite de cette stratégie repose sur la capacité à définir, *d'ici décembre 2013*, le profil de sortie du 4e cycle du fondamental et le nouveau programme de la 7e année ainsi qu'à développer les outils pédagogiques et à former les enseignants en vue d'une expérimentation à la rentrée 2014. Compte tenu de la difficulté inhérente à toute révision des programmes d'études et de son impact sur les autres sous-secteurs[10], il est probable que ce calendrier glisse un peu. Les conséquences sur le déroulement du programme pourraient être un retard d'une année dans la mise en œuvre du 4e cycle fondamental. Ceci ne devrait pas affecter globalement la mise en œuvre du PSDEF.

### 5.4 Les capacités de gestion

La question des capacités de gestion est traitée explicitement dans le PSDEF. On y fait état d'un cadre organisationnel complexe qui freine la prise de décision ainsi que de besoins de renforcements de capacités relevés dans 5 fonctions clés de gestion qui ont le potentiel d'impacter la mise en œuvre du PSDEF. Il s'agit de : i) la gestion budgétaire et financière (incluant la passation des marchés, la gestion des services déconcentrés, la gestion du Fonds commun, et les contrôles et audits); ii) la gestion des ressources humaines (notamment pour l'affectation et le redéploiement des enseignants); iii) la supervision pédagogique (notamment pour la mise en œuvre de la politique de redoublement); iv) l'information statistique, la planification et la programmation (notamment l'analyse des données et le dispositif de planification et de reportage) et; v) la maîtrise d'ouvrage du génie civil.

Des mesures de renforcement des capacités sont d'ores et déjà mises en place ou planifiées pour faciliter la mise en œuvre du PSDEF. Un important programme d'appui technique, résultant d'une

[9] La durée normale des enseignements à l'école normale est de 4 ans après le fondamental. Cependant une filière de formation d'une durée d'une année est offerte aux finissants du secondaire qui souhaitent accéder à la fonction enseignante.
[10] Dans le cas présent, des ajustements aux programmes du secondaire et à ceux de la formation des enseignants sont à prévoir.

coordination entre les bailleurs, permettra d'apporter une assistance technique à court terme ou à long terme aux ministères sectoriels et de réduire les risques de blocage dans la mise en œuvre. Les détails du programme ne sont pas encore tout à fait finalisés, mais, d'ores et déjà, des appuis dans les domaines suivants sont envisagés :

- Assistance technique perlée sur les fonctions clés du Fonds Commun de l'Éducation
    - Gestion comptable et budgétaire
    - Planification
    - Reportage
    - Passation des marchés
- Assistance technique long terme sur la gestion quotidienne du Fonds Commun de l'Éducation et la coordination de la mise en œuvre
- Assistance technique long terme puis perlée en matière de construction scolaire
- Assistance technique perlée pour le pilotage de la réforme : redéploiement des enseignants, réforme du fondamental et langues d'enseignement
- Assistance technique long terme sur la formation initiale des enseignants
- Assistance technique long terme sur la formation professionnelle

La mise en œuvre de ce programme de renforcement des capacités facilitera certainement la mise en œuvre du PSDEF. Il faudra toutefois être attentif à ce que cet apport considérable d'assistance technique se traduise également en des objectifs et des actions clairement énoncés en matière de transfert et d'appropriation par les cadres burundais.

### 5.5 Les mesures visant à lever les contraintes de capacités dans le Plan d'action triennal

Le plan d'action triennal (2013-2015) prévoit également plusieurs mesures pour lever les contraintes de capacités. Quelques-unes d'entre elles sont relevées ici à titre d'exemple :

**Tableau 10 : Mesures pour lever les contraintes de capacités dans le Plan d'action triennal**

| |
|---|
| **Élaboration de cadres politique, juridique ou de textes d'applications** : réglementation de la suppléance, texte sur la prohibition de l'exclusion scolaire, politique de nutrition, santé et hygiène scolaire, politique d'éducation pour les enfants déscolarisés, texte réglementant les redoublements en 9$^{e}$ année fondamentale, texte instituant l'autonomie des établissements d'enseignement professionnel ou de métiers, etc. |
| **Développement d'outils de gestion** : outil de suivi des subventions au préscolaire, instruments permettant l'harmonisation des critères d'évaluation des apprentissages, manuel de procédures et guides pour la gestion du personnel, procédures de contrôle des pratiques de redoublement, etc. |
| **Développement de la connaissance** : identification des mesures d'incitation pour les enfants en situation spécifique, étude sur les profils des enfants déscolarisés, audit du fonctionnement administratif du ministère, études sur les besoins de perfectionnement dans l'enseignement des métiers, études de faisabilité dans l'enseignement supérieur, etc. |
| **Formation et soutien aux enseignants, directeurs d'école et encadreurs pédagogiques :** formation des enseignants, renforcement des capacités techniques et managériales des directeurs d'école, formation des conseillers pédagogiques |

**Formation sur les fonctions de gestion** : gestion des marchés et de la chaine de la dépense, gestion des ressources humaines, utilisation du SIGE, formation des structures déconcentrées à l'utilisation des logiciels de gestion financière, formation des agents sur le terrain sur la mise en œuvre des réformes (redéploiement des enseignants, diminution des redoublements, etc.

## 6.0 CONCLUSION : PRINCIPAUX ATOUTS DU PSDEF ET POINTS DE VIGILANCE

### 6.1 Principaux atouts

Le PSDEF, comme Programme stratégique de développement du secteur possède plusieurs atouts, notamment :

***La clarté des arbitrages, la cohérence et la pertinence des orientations stratégiques***

La principale force du PSDEF burundais réside dans sa cohérence et dans la clarté des intentions politiques et stratégiques qui y sont exprimées. On est en présence d'un document qui repose sur des orientations stratégiques clairement définies, où des arbitrages ont été réalisés, et qui est solidement fondé sur des analyses multiples et consistantes tant dans le diagnostic qu'elles posent sur l'état du système éducatif que sur les mesures à prendre pour impulser le développement du système. La stratégie anticipe sur les conséquences de l'achèvement universel à savoir la pression exercée par l'enseignement primaire sur le premier cycle du secondaire au fur et à mesure que l'on progresse vers l'objectif de SPU.

***La capacité du système à faire acquérir les apprentissages de base aux enfants***

Le système a démontré une bonne capacité à faire acquérir les apprentissages de base aux enfants. La réduction du nombre de classes à double flux devrait permettre de faire des gains importants à cet égard.

***La priorité affichée par l'État en faveur de l'éducation, la cohérence entre le CSLP II et le PSDEF et le dynamisme du groupe sectoriel éducation***

Le PSDEF témoigne d'un engagement fort du gouvernement qui compte allouer 29,35% des ressources propres au secteur de l'éducation. Le fort degré de cohérence entre le CSLP II et le PSDEF et l'inscription de l'ensemble des réformes à entreprendre dans le CSLP II témoigne de la volonté du gouvernement burundais à mettre en œuvre les orientations stratégiques du PSDEF. Un groupe sectoriel éducation, qui se réunit sur une base régulière, constitue un cadre d'échange formel entre les acteurs et les partenaires de l'éducation capable d'impulser la mise en œuvre du PSDEF.

***Le respect des grands équilibres***

Sur le court terme, le déficit ne concerne que les dépenses en capital de la partie basse du système (fondamental). Les activités récurrentes sont prises en charge par les ressources publiques internes.

***Le souci d'identifier les opportunités et d'exploiter les marges de manœuvre***

Le PSDEF a identifié les opportunités existantes à l'intérieur du système à partir desquelles il était possible de dégager les marges de manœuvre nécessaires à la mise en place des orientations stratégiques proposées. On note par exemple les gains anticipés d'une amélioration de l'efficacité interne, notamment la réduction des redoublements, la suppression de la 10$^{e}$ année dans le cadre de l'implantation du fondamental 9 ans; les gains à long terme anticipés de la normalisation du niveau des enseignants sur l'ensemble du fondamental, la suppression des internats, etc.

***L'existence d'analyses sur les principaux aspects du système éducatif susceptibles de guider la mise en œuvre***

L'importante base documentaire sur les principaux aspects du système éducatif constitue une source de référence de qualité sur les mesures fines à privilégier pour sélectionner les actions porteuses et pour guider la mise en œuvre dans la perspective de l'atteinte des résultats.

***La présence d'indications claires sur le pilotage du programme***

La section portant sur le pilotage des orientations stratégiques porte un éclairage qui sera utile tout au long de la mise en œuvre du PSDEF. La *matrice des indicateurs de base* constitue un outil de pilotage et de dialogue de politique concret et facile à renseigner qui permettra de vérifier si les politiques et les orientations stratégiques se maintiennent au fil des années.

***L'existence d'un fonds commun des bailleurs et d'une forte implication des PTF***

L'existence d'un fonds commun des bailleurs, déjà rodé, constitue un atout pour la mise en œuvre du Programme. Le ministère entend en faire la promotion afin de faire en sorte qu'il devienne le principal mécanisme de gestion des financements externes au cours des prochaines années. Sur un autre plan, on constate également une forte implication des partenaires techniques et financiers qui manifestent clairement leur volonté de soutenir le Burundi dans la réussite de ses objectifs de développement de l'éducation. Les efforts coordonnés pour préparer la base documentaire nécessaire à la préparation du PSDEF et appuyer le ministère sur le plan du renforcement des capacités témoignent de cette implication.

***Certains éléments de la politique sont déjà en cours de mise en œuvre ou en phase d'expérimentation***

Différents éléments de la politique sont déjà en cours de mise en œuvre ou en phase d'expérimentation. Notons par exemple les expérimentations selon différents modes de construction scolaire, la déconcentration du recrutement et de l'affectation des enseignants, la déconcentration budgétaire qui est en œuvre dans le cadre du Fonds commun et l'expérience de redéploiement des enseignants.

### 6.2 Points de vigilance

Le PSDEF est un programme ambitieux, tant du point de vue de la difficulté technique à le mettre en œuvre que du point de vue de son financement. Quelques points devront faire l'objet de vigilance de la part de l'ensemble des acteurs et partenaires impliqués dans sa mise en œuvre. Mentionnons :

***La planification opérationnelle***

La planification opérationnelle de la mise en œuvre du PSDEF, et plus particulièrement l'élaboration des plans annuels, devra faire l'objet d'une attention particulière. Elle s'appuiera sur le plan d'action triennal, le cadre logique du PSDEF, les orientations fournies à la section spécifique consacrée au pilotage dans le PSDEF et le CSLP II en préparation.

***La mise en œuvre du programme des constructions scolaires***

La mise en œuvre du programme des constructions scolaires a été anticipée au cours de la dernière année par des expériences pilotes visant à diversifier les modes de construction et le rodage des procédures de délégations de crédits aux structures déconcentrées et décentralisées. Il n'en demeure pas moins que le volume de construction dépasse considérablement l'historique des dernières années. Les opérations en amont de l'érection des nouvelles écoles devront notamment recevoir une attention particulière, car elles pourraient constituer des facteurs de retard dans la mise en œuvre du programme. Il s'agit notamment de l'identification des sites (disponibilité des terrains et des lieux d'implantation des écoles / carte scolaire) et de la formalisation de normes de construction. Il faudra également prêter attention à ce qu'un retard des constructions n'entraine pas un accroissement des effectifs par classe ou encore une augmentation trop importante à court terme des classes en double vacation.

***Le contrôle des flux et le maintien des engagements financiers du gouvernement***

Sur le moyen terme (2012-2020), certaines dépenses récurrentes assimilables à de l'investissement plombent le déficit. Des ajustements dans la répartition de ces dépenses seront nécessaires afin de dégager suffisamment de ressources pour le fonctionnement. Le contrôle de la gestion des flux sera important pour assurer l'équilibre du cadrage financier du PSDEF. La mise en œuvre de la politique de réduction des redoublements devra être suivie de près, tout comme l'abolition de la 10$^{e}$ année. Il faudra également porter attention à la croissance du secondaire et du supérieur. Le suivi du maintien des engagements financiers du gouvernement sera également important pour maintenir cet équilibre, d'autant plus que la valeur de ces engagements est considérable.

***La qualité***

En ce qui concerne la qualité, les points de vigilance devront se porter sur la révision des programmes d'enseignement à tous les niveaux, et en particulier sur la réforme des curricula de l'enseignement fondamental, qui devront s'aligner sur la vision et les orientations du PSDEF qui est d'en faire un cycle terminal pour la majorité des élèves. Il faudra également éviter que les pressions de la demande d'éducation découlant de la mise en œuvre de la réforme n'aient comme conséquence un accroissement des effectifs par classe ou encore l'augmentation des classes en

double vacation. Ce risque pourrait se matérialiser advenant des retards dans le programme de construction scolaire. Les élèves burundais sont assez bien classés quant aux apprentissages réalisés. La multiplication des langues d'enseignement au primaire devra faire l'objet d'attention. Plusieurs études documentent le sujet. Il faudra les exploiter afin de prendre les meilleures décisions du point de vue de la maîtrise des compétences fondamentales en lecture et en écriture.

***La scolarisation des filles***

La scolarisation des filles, plus particulièrement les écarts qui se creusent au fur et à mesure de l'avancement de la scolarité ainsi que la prise en compte des disparités de genre dans les pratiques d'enseignement et la gestion de la classe devront faire l'objet de suivi. Des actions spécifiques pourraient être nécessaires afin d'assurer une plus grande équité pour les filles dans leur environnement scolaire.

***La gestion du changement***

Au terme du PSDEF, le paysage scolaire du Burundi sera transformé. Plusieurs des réformes à mettre en œuvre généreront des résistances. Tous les acteurs du système seront concernés : les parents qui croient aux vertus du redoublement, les enseignants du 1$^{er}$ cycle du secondaire qui verront leur statut changer, les techniciens aux différents paliers du ministère qui devront changer leurs pratiques, etc. Il sera important d'être attentif à ces résistances et de gérer adéquatement le changement. Des ressources spécialisées peuvent apporter une assistance au ministère en ce sens.

## 7.0 ANNEXE : Documents consultés et tableaux

**Tableau 1**
**Principaux documents utilisés pour l'évaluation technique**


République du Burundi, *Plan sectoriel de développement de l'éducation et de la formation*, juin 2012, Draft 2, 52 p.

République du Burundi, *Annexe du Programme sectoriel de développement de l'éducation et de la formation*, juin 2012, Draft 2, 52p. (Incluant le plan d'action), 52 p.

*Modèle de simulation des coûts et financement de l'éducation.*

Partenariat mondial pour l'éducation, Burundi, *Efficacité de l'aide dans le secteur de l'éducation*, 2010, 19p.

République du Burundi, *Cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté – CSLP II*, 10 janvier 2012, 159p.

République du Burundi, *Mise en œuvre de la déclaration d'engagement sur le VIH/Sida*, 31 mars 2010, 56 p.

Union européenne, Programme FED, *Évaluation des finances publiques selon la méthodologie PEFA*, Rapport final, mars 2012, 221p.


## Études ayant servi à la préparation du PSDEF

| Intitulé du document | Date | Auteurs/bailleurs | Pages |
|---|---|---|---|
| La Régie des Œuvres Universitaires, les services sociaux aux étudiants et le patrimoine de l'université du Burundi | 2008 | MESRS/COOP. FRANCAISE | 67 |
| Audit sur le genre dans le secteur de l'Education au Burundi, (Anna OBURA) | 2009 | UNICEF | |
| La formation des enseignants de l'enseignement secondaire général et technique : version finale (Antime MIVUBA ) | janv-08 | MESRS/COOP FRANCAISE | 142 |
| Etude sur les personnels de l'enseignement supérieur public (Pr. Charles NDITIJE) | janv-08 | MESRS/COOP. FRANCAISE | 90 |
| Etude sur les établissements privés d'enseignement supérieur du Burundi (Pr Gilbert MIDENDE ) | févr-08 | MESRS/COOP. FRANCAISE | 64 |
| Orientations générales de l'enseignement supérieur au Burundi (Pr Joseph NDAYISABA) | févr-08 | MESRS/COOP. FRANCAISE | 92 |
| Etudes préparatoires à la mission d'audit de l'enseignement supérieur au Burundi, étude sur l'université du Burundi (Evariste NGAYIMPENDA) | févr-08 | MESRS/COOP. FRANCAISE | 71 |
| Projet de Livre blanc sur l'Enseignement supérieur, Mieux former pour reconstruire | nov-08 | MESRS/COOP. FRANCAISE | 75 |
| Etude sur la scolarisation des enfants rapatriés et expulsés de la province de Muyinga et Bururi (Théodora NISABWE, Elodie DERAIN | avr-09 | MEPS/UNIVEF | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| La formation des enseignants du secondaire : Résultats de l'enquête auprès de partenaires, (Pascal MUKENE) | mai-09 | PARES/Université du Burundi | 66 |
| La qualité de l'éducation : défi de l'achèvement de l'enseignement primaire en 2015, rapport final (Antime MIVUBA) | févr-10 | BAFASHEBIGE/ANCEFA (African network campaign on education for all) | 106 |
| Evaluation nationale des acquis, élaboration et validation d'un test (Marc-André NDEAU) | févr-10 | MEBSEMFPA/PARSEB-EI (Jumelage) | |
| Etude de diagnostic du système de formation des enseignants de l'enseignement primaire, secondaire et technique et de la formation professionnelle au Burundi (Joelle BONNET et Joseph NDAYISABA) | mai-10 | CTB/Institutions et Développement (I&D) | 104 |
| Les grands défis de l'examen d'État dans le système éducatif burundais +Annexe (Pascal MUKENE et Alain BURLAUD) | juin-10 | MESRS/PARES | 73 |
| Plan stratégique pour la science, la technologie et la recherche (PSSTR) ((Dr Ir Pascal KAKANA, Dr Elias BIZURU) | juil-10 | MESRS | 106 |
| Etude sur le financement des Orphelins et enfants vulnérables (Antime MIVUBA) | juil-10 | CRS/CARE INTERNATIONAL | 153 |
| Rapport PASEC Burundi | sept-10 | MEBSEMFPA/CONFEMEN | 164 |
| Evaluation des acquis des élèves, RAPPORT (Marc André NADEAU) | oct-10 | MEBSEMFPA/PARSEB-EI (Jumelage) | 43 |
| Rapport d'analyse du curriculum du Burundi (Gérald GUIMONT) | oct-10 | MEBSEMFPA/PARSEB-EI (Jumelage) | 25 |
| Inspection pédagogique, état des lieux | oct-10 | MEBSEMFPA/PARSEB-EI (Jumelage) | 40 |
| Management, rapport de mission + 11 annexes (Denis MASSÉ) | oct-10 | MEBSEMFPA/PARSEB-EI (Jumelage) | 40 |
| Rapport de mission : Réduction des redoublements, (Lynda T SIMARD) | oct-10 | MEBSEMFPA/PARSEB-EI (Jumelage) | 71 |
| Evaluation nationale des acquis: un cadre de références (Marc-André NADEAU) | déc-10 | MEBSEMFPA/PARSEB-EI (Jumelage) | 33 |
| Rapport de l'évaluation diagnostique des élèves de début de 3ème année de l'enseignement primaire (Document 1) (Commission nationale d'évaluation du Système éducatif burundais) | janv-11 | MEBSEMFPA-2010/2011 | 47 |
| Résultats de l'évaluation diagnostique des élèves de début de 3ème année de l'enseignement primaire, Document réalisé à l'attention des Inspecteurs provinciaux et communaux, Elément pour des activités de remédiation : (Document 2) (Commission nationale d'évaluation du Système éducatif burundais) | janv-11 | MEBSEMFPA | 48 |
| État des lieux portant sur la formation continue des enseignant(e)s du primaire au Burundi | janv-11 | MEBSEMFPA/PARSEB-EI (Jumelage) | 38 |
| Rapport de mission, composante 820 (inspection pédagogique) (Louise Lafontaine) | févr-11 | MEBSEMFPA/PARSEB-EI (Jumelage) | 31 |
| Analyse de l'état des lieux du financement de l'éducation secondaire général et technique au Burundi au cours de la période 2005-2010 : cas de la province Karuzi | mars-11 | OAG | |
| Rapport d'évaluation des capacités et Plan de renforcement des capacités (Margaret RIOUX-DOLAN) | mars-11 | MEBSEMFPA/PARSEB-EI (Jumelage) | 31 |

| | | | |
|---|---|---|---|
| L'évaluation des performances des établissements en fonction des ressources allouées. Un pas vers l'amélioration de la gestion dans l'Enseignement Primaire (Document 3) Commission nationale d'évaluation du Système éducatif burundais | avr-11 | MEBSEMFPA | 52 |
| Politique nationale de la recherche scientifique et de l'innovation technologique | juin-11 | MESRS | 61 |
| Qualité des apprentissages/Gestion des écoles, Etude réalisée durant l'année scolaire 2010/2011 (Document synthèse) Commission nationale d'évaluation du Système éducatif burundais | juin-11 | MEBSEMFPA | 32 |
| La déperdition scolaire à l'école primaire au Burundi (Neema NDAYISHIMIYE, Lynda SIMARD) | juin-11 | MEBSEMFPA/UNICEF/PARSEB/ EI (jumelage) | 132 |
| Vision Burundi 2025 | juin-11 | REPUBLIQUE DU BURUNDI (Ministère du plan et du dév. Communal )/PNUD | 104 |
| Evaluation des compétences fondamentales en lecture au Burundi (EGRA) (Pierre VARLY, Maurice MAZUNYA) | sept-11 | PARSEB/SOFRECO | 76 |
| Proposition de plan d'action et calendrier de révision/réforme du curriculum au primaire (Margaret Rioux-Dolan) | sept-11 | MEBSEMFPA/PARSEB-EI (Jumelage) | 56 |
| L'inspection pédagogique, Rapport final, Louise LAFONTAINE | oct-11 | MEBSEMFPA/PARSEB-EI (Jumelage) | 131 |
| Instruments d'accompagnement et de suivi des enseignants de l'éducation de base (Louise Lafontaine) | oct-11 | MEBSEMFPA/PARSEB-EI (Jumelage) | 64 |
| Plan d'action pour la réduction des redoublements et des abandons scolaires, (Lynda T Simard) | oct-11 | MEBSEMFPA/PARSEB-EI (Jumelage) | 54 |
| Réduction du redoublement à l'école primaire: Pistes d'activités de communication pour une campagne de sensibilisation | oct-11 | MEBSEMFPA/PARSEB-EI (Jumelage) | 39 |
| Note d'orientation de politique en éducation (Remes NDIP) | nov-11 | MEBSEMFPA/REFES | 89 |
| L'impact de la gratuité de l'enseignement primaire (Neema NDAYISHIMIYE) | nov-11 | MEBSEMFPA/REFES | 57 |
| Le Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté" 2ème génération CSLP II. | déc-11 | REPUBLIQUE DU BURUNDI | 158 |
| Analyse de la question enseignante au Burundi, Diagnostic et Perspectives pour le Renforcement des Capacités du Système éducatif | mai-12 | UNESCO/UB (FPSE)/CRIDIS | 197 |
| Guide pratique des écoles secondaires à section pédagogiques pour l'encadrement des stages | mai-12 | MEBSEMFPA | 67 |
| Proposition de stratégie nationale de la formation continue des instituteurs du primaire au Burundi | mai-12 | AUF/IFADEM | 105 |
| Evaluation des compétences fondamentales en lecture au Burundi (EGRA) (Pierre VARLY, Maurice MAZUNYA) | juin-12 | PARSEB/SOFRECO | 75 |
| Rapport d'état du système éducatif burundais (RESEN) | Juin-2012 | Pôle de Dakar/UNESCO-BREDA / CTB et Banque mondiale | 151 |
| Document de stratégie équité genre en éducation – Draft | Juin-12 | MEBSEMFPA/UNICEF | 70 |
| Étude sur les modalités de construction de salles de classes au Burundi - Version provisoire (Philippe Pagarsky) | Juin-12 | MEBSEMFPA/AFD | 34 +annexes |

**Tableau 2 a**
**Quelques indicateurs de population et d'éducation tirés des documents d'évaluation**

| Domaine/Indicateur | VALEUR | ANNEE |
|---|---|---|
| **Quelques caractéristiques de la population** | | |
| Taille totale | 8 249 000 | 2011 |
| % de la population au-dessous du seuil de pauvreté | 44% | |
| Taux de prévalence du VIH chez les adultes | 2,97% | |
| % d'orphelins chez les enfants de 7 à 14 ans | | |
| **Taux brut de scolarisation (%)** | | |
| Enseignement primaire | 134% | 2010 |
| Enseignement secondaire premier cycle | 33,20% | 2010 |
| Enseignement secondaire second cycle | 14,30 | 2010 |
| Enseignement supérieur | 355,3 | 2010 |
| **Scolarisation dans l'enseignement primaire et flux d'élèves** | | |
| Nombre total d'élèves | 1 829 385 | 2010 |
| % dans des écoles à financement et gestion privés | 1,1% | 2010 |
| Taux d'accès en 1re année | | |
| Mesure transversale | 132% | 2010 |
| Mesure de la cohorte | 78,9% | 2010 |
| Taux d'achèvement de l'enseignement primaire (%) | | |
| Mesure transversale | 51,3% | 2010 |
| Mesure de la cohorte | 44,0% | 2010 |
| Redoublements en % des inscrits | 34,0% | 2010 |
| Filles en % du total des inscrits/de l'achèvement | | |
| **Résultats d'apprentissage des élèves du primaire** | | |
| Note nationale moyenne sur la base d'une évaluation internationale des élèves (5ème année, français, PASEC 2009) | 41,6 | 2009 |
| Note nationale moyenne sur la base d'une évaluation internationale des élèves (5ème année, mathématiques, PASEC 2004) | 45 | 2009 |

Source : RESEN, 2012 et PASEC 2009

**Tableau 2b**
**Indicateurs pertinents de l'éducation pour les groupes défavorisés (2010)**

| Groupe | Enseignement primaire | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Total des inscrits | Taux d´accès en 1re année | Taux d'achèvement | % de redoublements |
| **Total** | 1 922 424 | 132% | 51% | 34% |
| Garçons | 959 253 | 136,7% | 54,5% | |
| Filles | 963 171 | 127,2% | 48,4% | |
| Urbain | | 96% | 60,0% | |
| Rural | | 81% | 26,0% | |
| Quintile le plus riche | | 94% | 53,0% | |
| Quintile le plus pauvre | | 68% | 15,0% | |
| Région la plus performante | | 85% | 28,0% | |
| Région la moins performante | | 75% | 10% | |

Source : RESEN 2012

**Tableau 3**
**Quelques résultats de simulation des coûts et financement pour l'évaluation des orientations stratégiques**

| Indicateur | Valeur du cadre indicatif | Année de référence 2010 | Objectifs/résultats en 2020 |
|---|---|---|---|
| ***a. Indicateurs de flux d'élèves*** | | | |
| % du groupe d'âge entrant en première année de primaire (Total) | 100% | 132% | 110% |
| % du groupe d'âge entrant en première année de primaire (Filles) | 100% | 127,2% | ND |
| % du groupe d'âge achevant la dernière classe du cycle primaire [(b)] (Total) | 100% | 51% | 93% |
| % du groupe d'âge achevant la dernière classe du cycle primaire [(b)] (Filles) | 100% | 48% | ND |
| % de redoublements chez les élèves du primaire (Total) | 10% | 34,00% | 8% |
| Inscriptions dans l'enseignement post-primaire<br>Nb d'élèves du secondaire (Total) | | 334 191 | 157 043 |
| NB d'étudiants de l'enseignement supérieur (Total) | | 29 305 | 52 284 |
| Taux brut d'inscription dans le secondaire (Total) | | 25,70% | ND |
| ***b. Indicateurs de fourniture de services dans les écoles primaires financées sur fonds publics*** | | | |
| Ratio élèves – enseignant | 40 | 58 | 50 |
| Salaire moyen annuel par enseignant :<br>Enseignants en poste | 3,5 | 7,1<br>35 820 | 7,1<br>44 960 |
| Nouveaux enseignants | | 1327 | 0 |
| Dépenses pour des intrants scolaires autres que les enseignants en % des dépenses récurrentes totales dans l'enseignement primaire[(e)] | 33% | 17,9% | 28,5% |
| Heures d'instruction par an pour les élèves | 850-1000 | | |
| % d'élèves inscrits dans des écoles primaires financées par des fonds privés | 10% | 1,1% | 1,1% |
| Coût pour construire, meubler et équiper une salle de classe du primaire (USD) | | 15 000 | 15 000 |
| ***c. Coûts récurrents effectifs/projetés (en % du PIB)*** | | | |
| Enseignement primaire | | 3,8% | 8,1% |
| Post-primaire | | 4,3% | 3,9% |
| Total | | 8,1% | 12,4% |
| Part de l'enseignement primaire dans le total des dépenses | 64% | 46% | 65% |
| ***ef. Mobilisation des ressources intérieures effectives/projetées*** | | | |
| Recettes publiques générées dans le pays en % du PIB | 14-18% | 19,8% | 25,00% |
| Ressources publiques récurrentes pour l'éducation | | 145,83 | 300,38 |
| En % des recettes générées dans le pays | 20% | 29,3% | 29,30% |
| En % du PIB | | 8,0% | 10,06% |

Sources : RESEN et modèle de simulation

**Tableau 4a**
**Quelques cibles quantitatives du plan d'action sur 3 à 5 ans**

| | Année de référence 2010 | Projections | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | 2013 | 2014 | 2015 | Cumulé 2013-2015 |
| Nombre d'élèves dans les écoles publiques | | | | | |
| Primaire (total/filles) | 1 829 385 | 2 545 661 | 2 743 011 | 2 939 726 | 8 228 399 |
| Secondaire (total/filles) | 279 519 | 61 441 | 69 565 | 76 464 | 207 470 |
| Nombre de nouveaux enseignants dans les écoles publiques | | 2 017 | 1 687 | 1 461 | 5 165 |
| Primaire (total/femmes) | | 1 852 | 1 526 | 1328 | 4 707 |
| Secondaire ( total/femmes) | | 164 | 161 | 132 | 458 |
| Nombre de manuels devant être achetés et distribués | | 1 644 288 | 1 431 024 | 1 426 120 | 4 501 433 |
| Classes du primaire | | 1 398 526 | 1 398 526 | 1 398 526 | 4 195 577 |
| Classes du secondaire | | 245 763 | 32 498 | 27 595 | 305 856 |
| Nombre de nouvelles salles de classe devant être construites | | 2 754 | 2 811 | 1 511 | 7 076 |
| Écoles primaires | 2 149 | 2 654 | 2 711 | 1 411 | 6 776 |
| Écoles secondaires | | 100 | 100 | 100 | 300 |
| Budget récurrent global | | 203 | 223 | 246 | 671 |
| Enseignement primaire | 69 | 133 | 145 | 162 | 440 |
| Enseignement secondaire | 42 | 23 | 24 | 25 | 72 |
| Enseignement supérieur | 27 | 33 | 36 | 39 | 108 |
| Autres | 9,2 | 14,37 | 17,55 | 19,33 | 51,24 |
| Budget global pour les investissements en capital | | | | | |
| Enseignement primaire et secondaire | | 61 | 62 | 34 | 157 |
| Enseignement supérieur | | 0 | 0 | 0 | 0 |

Source : modèle de simulation

**Tableau 4C**
**Analyse des contraintes en termes de capacités de mise en œuvre et plans pour y remédier**

| Domaine | Noter la nature des contraintes en termes de capacité, le cas échéant | Décrire le plan proposé pour renforcer les capacités |
|---|---|---|
| **La mise en œuvre du programme de construction scolaire** | L'effort de construction scolaire s'est élevé à environ 600 salles de classe par année alors que les prévisions du PSDEF s'élèvent à environ 4500 salles de classe par année au cours des trois prochaines années. | - Afin d'anticiper sur la mise en œuvre du programme de construction, un projet pilote a été réalisé au cours de la dernière année afin d'expérimenter un modèle de délégation de maîtrise d'ouvrage aux communes et un modèle de construction par les communautés reposant sur une délégation de crédits auprès des directions déconcentrées de l'éducation.<br>- Une étude a été réalisée afin d'identifier les approches qui permettraient d'accroître la capacité de construction. Une stratégie de diversification des modes de maîtrise d'ouvrage a été retenue afin d'augmenter la capacité de construire.<br>- Une assistance technique internationale en appui au bureau des Infrastructures scolaires, des Équipements et de la Maintenance (BISEM) sera mise en place. |
| **La disponibilité des enseignants** | Changements apportés au dispositif de formation des enseignants (abolition du lycée pédagogique au profit des écoles normales) et capacités des écoles normales | La stratégie privilégiant la formation pédagogique d'une durée d'un an destinée aux finissants du secondaire réduit le risque d'un manque d'enseignants. |
| **La rénovation des curricula** | Capacité de développer dans une courte période de temps les curricula adaptés à la nouvelle philosophie de ce cycle d'enseignement qui se veut terminal pour la majorité des enfants. | - Un échéancier serré, assorti d'une stratégie de révision des programmes permettant d'amorcer la transformation du 1$^{er}$ cycle du secondaire en 4$^{e}$ cycle du fondamental dès 2014 est décrit dans le PSDEF.<br><br>- Les travaux de révision des curricula sont déjà en cours. Le calendrier de révision pourrait glisser. Les conséquences sur le déroulement du programme pourraient être un retard d'une année dans la mise en œuvre du 4$^{e}$ cycle fondamental. Ceci ne devrait pas affecter globalement la mise en œuvre du PSDEF. |
| **La formation continue** | L'implantation du nouveau curriculum nécessitera la mise en place d'actions de formation continue des enseignants. | Plus de 14 000 jours/h de perfectionnement sont prévus dans le plan d'action 2013-2015 |
| **Les capacités de gestion** | Existence d'un cadre organisationnel complexe qui freine la prise de décision<br><br>Besoins de renforcements de capacités relevés dans 5 fonctions clés de gestion qui ont le potentiel d'impacter la mise en œuvre du PSDEF | Un important programme d'appui technique, résultant d'une coordination entre les bailleurs, permettra d'assurer une assistance technique à court terme ou à long terme aux ministères sectoriels dans les domaines suivants :<br>○ Gestion comptable et budgétaire<br>○ Planification et pilotage de la réforme<br>○ Reportage<br>○ Passation des marchés<br>○ Gestion du fonds commun<br>○ Constructions scolaires<br>○ Formation initiale des enseignants<br>○ Formation professionnelle |

**Mesures de renforcement de capacités dans le Plan d'action triennal (2013-2015)**

Plusieurs mesures sont prévues dans le Plan d'action triennal pour lever les contraintes de capacités, par exemple:

Cadre politique, juridique ou textes d'applications : réglementation de la suppléance, texte sur la prohibition de l'exclusion scolaire, politique de nutrition, santé et hygiène scolaire, politique d'éducation pour les enfants déscolarisés, texte réglementant les redoublements en 9$^{e}$ année fondamentale, texte instituant l'autonomie des établissements d'enseignement professionnel ou de métiers, etc.

Développement d'outils de gestion : Outil de suivi des subventions au préscolaire, instruments permettant l'harmonisation des critères d'évaluation des apprentissages, manuel de procédures et guides pour la gestion du personnel, procédures de contrôle des pratiques de redoublement, etc.

Développement de la connaissance : Identification des mesures d'incitation pour les enfants en situation spécifique, étude sur les profils des enfants déscolarisés, audit du fonctionnement administratif du ministère, études sur les besoins de perfectionnement dans l'enseignement des métiers, études de faisabilité dans l'enseignement supérieur, etc.

Formation et soutien aux enseignants, directeurs d'école et encadreurs pédagogiques : formation des enseignants, renforcement des capacités techniques et managériales des directeurs d'école, formation des conseillers pédagogiques, etc.

Formation sur les fonctions de gestion : gestion des marchés et de la chaine de la dépense, gestion des ressources humaines, utilisation du SIGE, formation des structures déconcentrées à l'utilisation des logiciels de gestion financière, formation des agents sur le terrain sur la mise en œuvre des réformes (redéploiement des enseignants, diminution des redoublements), etc.

**Tableau 5**
**Consultation avec les parties prenantes**

| Parties prenantes | Date(s) des consultations passées ou prévues | Format/durée des consultations | Commentaires sur la qualité des consultations et questions soulevées |
|---|---|---|---|
| **État** | 12 avril 2012 : création du comité de coordination et de suivi de la mise en œuvre du PSDEF<br><br>Examen du 1er draft par le comité: mai 2012<br><br>Examen du 2e draft:12 juin 2012<br>Présentation en Conseil des ministres: 20 juin 2012 | Composition du comité de coordination et de suivi de la mise en œuvre du PSDEF:<br>- le chef de cabinet de la 2e vice-présidence et 8 ministres, dont les ministres sectoriels de l'éducation, le ministre des Finances et celui de la Fonction publique | Des commentaires ont été recueillis sur le 1er draft et ont servi à la finalisation du PSDEF (2e draft)<br><br>Les principaux points soulevés par les instances consultées portaient sur :<br><br>- Des demandes de clarification dans la présentation des stratégies, contraintes et arbitrages<br><br>- Les implications sur les acteurs du système (notamment les enseignants) des changements annoncés<br><br>- Le profil de sortie des finissants du fondamental par rapport aux objectifs d'en faire un cycle terminal<br><br>- La place à accorder au préscolaire et à l'enseignement privé dans la stratégie<br><br>- La place à accorder à la formation continue des enseignants<br><br>- La précision des objectifs du sous-secteur de l'enseignement des métiers et de la formation professionnelle |
| **Société civile** | Présentation des orientations stratégiques : 4 avril 2012<br><br>Consultation de la société civile sur le 1er draft du PSDEF : 25 mai 2012 | Ateliers d'une journée regroupant 25 organisations de la société civile, dont les syndicats | |
| **Agences bilatérales, multilatérales et ONG internationales :** | 1) Consultation des PTF sur le 1er draft: 8 mai 2012<br><br>2) Consultation du groupe sectoriel éducation sur le 1er draft : 16 mai 2012 | Les principaux partenaires du Burundi dans le secteur de l'éducation sont la Coopération belge, qui agit à titre de chef de file des bailleurs, la France, la Banque mondiale, le PAM, l'UNICEF et la Norvège.<br><br>1) Atelier d'une journée organisé par le Président du comité de coordination et de suivi<br><br>2) Atelier d'une journée organisé par le ministre du MEBSEMFPA | |

**Tableau 6**
**Récapitulatif de l'évaluation technique**

| Domaine d'évaluation | Commentaires synthétiques |
|---|---|
| **1. Base de connaissances étayant le plan sectoriel** | |
| Quelle en est la qualité, à en juger par la documentation disponible ? | La base documentaire est complète et de qualité. Les données sont cohérentes entre les différents documents permettant ainsi de dégager un diagnostic suffisamment précis.<br><br>Les informations disponibles ont été utilisées pour élaborer le PSDEF. Les études fournissent des pistes d'intervention qui pourront également être utilisées pour la mise en œuvre du PSDEF. |
| Quelles sont les lacunes critiques qui subsistent dans les données et l'analyse ? | Les données ne sont pas toujours désagrégées par genre. Il manque également d'information sur les groupes défavorisés.<br><br>Des études sont prévues dans le Plan d'action 2013-2015 sur les groupes défavorisés. |
| **2. Contenu du plan sectoriel en termes d'orientations stratégiques à moyen terme** | |
| Dans quelle mesure est-ce viable sur le plan budgétaire ? | À court terme (2012-2015), le PSDEF est viable et soutenable,<br><br>À moyen terme (2012-2020), certaines dépenses récurrentes, assimilables à de l'investissement, plombent le déficit. Des ajustements dans la répartition de ces dépenses seront nécessaires afin de dégager suffisamment de ressources pour le fonctionnement.<br><br>Il sera important que le gouvernement maintienne ses engagements en faveur du secteur de l'éducation.<br><br>Le contrôle des flux sur l'enseignement secondaire et supérieur sera également important afin de maintenir l'équilibre financier. |
| Les compromis opérés en termes de couverture et de fourniture de services sont-ils bien fondés ? | Des arbitrages clairs ont été faits au profit de l'enseignement fondamental 9 ans.<br><br>Le choix de favoriser l'éducation fondamentale 9 ans repose sur les constats des acquis en matière de SPU, sur l'importance de fluidifier les parcours scolaires et sur la vision de scolariser les jeunes jusqu'au seuil de la vie active.<br><br>Les orientations stratégiques du PSDEF sont fortement en phase avec celles du CSLP. |
| **3. Contenu du plan d'action à court terme** | |
| Dans quelle mesure les plans d'expansion sont-ils réalisables ? | À court terme (2012-2015), le PSDEF est viable et soutenable financièrement. Les dépenses salariales et les activités récurrentes sont prises en charge par les ressources publiques internes.<br><br>Un CDMT est en cours de finalisation. |

| | |
|---|---|
| Dans quelle mesure le plan est-il prêt à être exécuté ? | Tous les éléments du Plan d'action triennal ne sont pas regroupés en un seul document consolidé. Le principal inconvénient pourrait être de rendre plus difficile la préparation des planifications annuelles opérationnelles.<br><br>On trouve cependant dans les annexes du PSDEF, les principaux éléments pouvant tenir lieu de Plan d'action :<br>- les activités à réaliser au cours de la période sont décrites précisément et rattachées aux orientations stratégiques;<br>- les coûts des activités qui requerront un financement externe sont évalués;<br>- le cadre logique du PSDEF définit les cibles à atteindre;<br>- le PSDEF fournit également des indications sur le pilotage de la mise en œuvre des principales mesures de la réforme<br>- un CDMT est en préparation<br><br>Les coûts des activités mises en œuvre sur ressources internes devront être chiffrés au moment de la préparation des planifications annuelles opérationnelles. |
| Les contraintes en termes de capacité les plus importantes seront-elles bien résolues ? | Les principaux points d'achoppement en matière de capacités de mise en œuvre sont :<br>- la capacité à mener à bien le programme de construction scolaire;<br>- la faiblesse de l'administration en matière de planification et de gestion.<br><br>Plusieurs des difficultés appréhendées ont été anticipées, notamment en ce qui concerne les constructions scolaires où des expériences pilote de construction déléguées ont été menées et que la capacité de gérer des financements en mode déconcentré a été testée.<br><br>Un programme d'assistance technique est déjà prévu pour supporter la mise en œuvre du PSDEF. Celui-ci devrait permettre un renforcement des capacités. Il faudra être vigilant afin les transferts se fassent et que les cadres burundais s'approprient les outils, les techniques et les méthodes mises en place. |
| **4. Consultation avec les parties prenantes** | |
| Dans quelle mesure le plan a-t-il été avalisé par d'autres parties du gouvernement, en particulier par le ministère des Finances ? | Un comité de coordination et de suivi, regroupant 8 ministres, dont le ministre des Finances ainsi que le 2$^{e}$ vice-président a été mis en place. Il a déjà examiné à deux reprises le PSDEF.<br><br>Le PSDEF est également très fortement aligné sur le CSLP. |
| Dans quelle mesure le plan est-il jugé acceptable par les membres de la société civile ? | Des ateliers de validation ont été tenus avec la société civile, notamment les syndicats, afin de leur permettre de réagir sur le 1$^{er}$ draft du PSDEF. Le plan a été globalement bien reçu même s'il suscite des questionnements en raison de l'ampleur des réformes annoncées dans le PSDEF. |
| Dans quelle mesure le plan a-t-il reçu l'appui de la communauté des bailleurs de fonds ? | Les bailleurs de fonds ont suivi de très près l'élaboration du PDSEF et appuient les orientations stratégiques retenues par le gouvernement. Une assistance technique a été fournie au comité de rédaction pour l'élaboration du Plan sectoriel. |

| **5. Évaluation globale** | |
|---|---|
| Atouts | Points de vigilance |
| - la clarté des arbitrages, la cohérence et la pertinence des orientations stratégiques du PSDEF. La stratégie anticipe sur les conséquences de l'achèvement universel et concentre les ressources sur le fondamental;<br><br>- la bonne capacité du système à faire acquérir les apprentissages de base aux enfants et qui devrait s'améliorer avec la réduction du nombre de classes à double flux;<br><br>- la cohérence entre le CSLP et le PSDEF, un engagement fort du gouvernement envers le secteur et le dynamisme du groupe sectoriel éducation;<br><br>- le souci d'identifier les opportunités et d'exploiter les marges de manœuvre actuelle du système;<br><br>- l'existence d'analyses sur les principaux aspects du système éducatif susceptibles de guider la mise en œuvre;<br><br>- la présence d'indications claires pour le pilotage des principales réformes du programme et d'une matrice des indicateurs de base qui permettra le suivi de la mise en œuvre des politiques et des orientations stratégiques;<br><br>- l'existence d'un fonds commun des bailleurs et d'une forte implication des PTF | - la planification opérationnelle, notamment l'élaboration des plans d'action annuels;<br><br>- la mise en œuvre du programme des constructions scolaires (carte scolaire et formalisation des normes de construction) ;<br><br>- la maîtrise des équilibres à moyen terme; le contrôle des flux et le maintien des engagements financiers du gouvernement;<br><br>- la réforme des curricula, complexe à réaliser, les pressions de la demande d'éducation qui pourraient entraîner un accroissement des effectifs par classe ou encore l'augmentation des classes en double vacation et la question des langues d'enseignement;<br><br>- la formation des enseignants qui devra recevoir une attention particulière dans le contexte de l'implantation des nouveaux curricula et de la mise en place du fondamental;<br><br>- la scolarisation des filles, plus particulièrement les écarts qui se creusent au fur et à mesure de l'avancement de la scolarité, et la prise en compte des disparités de genre dans les pratiques pédagogiques et la gestion de la classe;<br><br>- la gestion du changement qu'il faudra maîtriser. |